



RAPPORT ANNUEL 2007

RAPPORT ANNUEL 2007

# SOMMAIRE

---

- 2 UN ACTEUR GLOBAL ET RESPONSABLE :  
"L'ENVIRONNEMENT AU QUOTIDIEN"
- 6 2007, ACCÉLÉRATION DE L'EXPANSION
- 8 PERFORMANCES 2007
- 11 TRAJECTOIRE DE CROISSANCE POUR 2008

# Message du Président



**Francis Pizzorno**  
Président-Directeur Général

**“Conquête de nouveaux territoires, élargissement de nos expertises et renforcement de notre compétitivité, résumant nos avancées 2007 et marquant un nouvel élan pour notre Groupe”.**

A chaque étape de notre histoire, nous avons su nous positionner en tant que pionnier dans la gestion globale des déchets en anticipant l'évolution du cadre réglementaire, en innovant et en intégrant dans notre démarche un développement responsable. Cette approche fonde le socle de notre stratégie et de notre succès. Elle nous permet de conforter jour après jour notre place de 4<sup>e</sup> opérateur national et de poursuivre notre expansion internationale.

Sur l'exercice 2007, nous avons à nouveau enregistré un rythme de croissance soutenu avec un chiffre d'affaires qui progresse de 19,2 % pour atteindre 137,9 M€. Cette performance valide la dynamique industrielle et commerciale menée par le Groupe.

L'un des événements marquants de l'année a été l'acquisition de la société Roger Gosseil basée au Havre. Cette société exerce 80 % de ses activités dans le service aux industriels et le solde dans la collecte et la propreté. Cette acquisition, relative dès 2007, s'inscrit parfaitement dans la stratégie engagée par notre Groupe visant à accroître notre maillage du territoire et nous renforcer sur des activités récurrentes à forte valeur ajoutée (tri, valorisation et traitement des DIB).

Parallèlement à cette acquisition, le Groupe a remporté de nombreux succès commerciaux tant en France qu'à l'international et a démarré les contrats conclus en 2006. En France, le démarrage du contrat avec le Grand Lyon, la montée en puissance de nouveaux contrats à Marseille et La Seyne sur Mer ainsi que le renouvellement de contrats existants à Paris renforcent notre position sur l'axe Marseille - Lyon - Paris - Le Havre.

A l'international, le Groupe, présent au Maroc depuis 1996, a su capitaliser sur son expérience et sa connaissance de l'Afrique du Nord pour démultiplier ses implantations marocaines (Marrakech, Casablanca, Rabat...) et pénétrer, de manière significative, le marché mauritanien avec la conclusion d'un contrat de 112 M€ sur 20 ans.

Pour accompagner notre croissance et notre déploiement international, nous avons renforcé nos équipes dirigeantes et opérationnelles avec l'arrivée de 20 cadres sur le premier semestre 2007. La moitié de ces nouveaux collaborateurs est dédiée aux structures d'exploitation et l'autre moitié aux structures de management et d'administration.

Les contrats remportés en 2007, le démarrage d'implantations de grande envergure en France et en Afrique du Nord qui ont nécessité des investissements importants, associés à une organisation renforcée et structurée témoignent de la vitalité et de la qualité des prestations de notre Groupe.

En 2008, cette dynamique se traduira par la poursuite d'une politique de développement ambitieuse. Nos efforts porteront notamment sur :

- la diversification de nos métiers afin de répondre aux préoccupations environnementales des collectivités locales telles que :
  - le transport urbain, interurbain et scolaire
  - la distribution d'eau potable
  - et le traitement des effluents liquides et l'entretien des réseaux
- la conquête de nouvelles positions géographiques avec le démarrage au Maroc, du contrat pour la gestion du centre de stockage de Rabat, Salé et Temara-Skhirat et la signature d'un nouveau contrat intercommunal de collecte, propreté et traitement des déchets ménagers à Al-Hoceima.

Dans le cadre de notre internationalisation nous étudions également les opportunités pour pénétrer les marchés des pays de l'est européen.

Ces actions, en plus d'être une source supplémentaire de revenus pour le Groupe, s'inscrivent parfaitement dans notre engagement en faveur de la protection de l'environnement avec la mise en place de solutions les plus innovantes et les plus performantes.

Fort d'un carnet de commandes s'élevant à 580 M€, soit plus de 4 années de chiffre d'affaires et d'une stratégie de développement qui, année après année, démontre toute sa pertinence, nous confirmons pour 2008 une croissance à deux chiffres de notre chiffre d'affaires avec une progression de 10 % de l'excédent brut d'exploitation ainsi qu'une augmentation significative de la marge brute d'exploitation.

**“Responsabilité sociale, environnementale, sociétale et actionnariale, sont les maîtres mots qui guident notre développement et nos choix stratégiques pour 2008 et les années à venir”.**

# Profil d'un acteur global et responsable

## “L'environnement au quotidien”

En s'inscrivant dans une approche globale de développement responsable, respectueuse de l'environnement, le Groupe Pizzorno Environnement, depuis sa création en 1976, a su s'imposer comme un spécialiste sur le marché de la gestion des déchets ménagers et assimilés et a mis en place les moyens nécessaires pour acquérir des positions de tout premier plan en France et à l'international.

Leader dans la région Varoise, le Groupe a progressivement étendu son maillage géographique à toute la région PACA puis sur un axe stratégique Marseille - Lyon - Paris - Le Havre.

Présent au Maroc depuis 1996, avec des contrats d'envergure, le Groupe Pizzorno Environnement s'inscrit comme le premier acteur privé indépendant du secteur. Fort de ce succès et de cette expérience, le Groupe renforce progressivement sa présence en Afrique de l'Ouest et sa stature d'acteur international en s'installant sur la Tunisie, l'Algérie et depuis 2007 en Mauritanie.

Ce déploiement s'accompagne d'une vision stratégique du marché international qui se traduit par :

- le développement de savoir-faire sur l'ensemble de la filière déchets auprès des collectivités locales, des industriels, des entreprises et des particuliers ;
- l'utilisation de procédés innovants et non polluants évoluant vers des activités de valorisation des déchets.



### Le Groupe Pizzorno Environnement en chiffres

4<sup>e</sup>  
opérateur national

6 000  
collaborateurs gérés  
par le Groupe

8  
millions d'habitants  
desservis

1,5  
million de tonnes  
traitées par an

150  
collectivités clientes  
en France

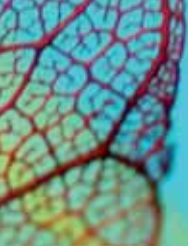
12  
collectivités clientes  
à l'international

1 000  
cartes grises

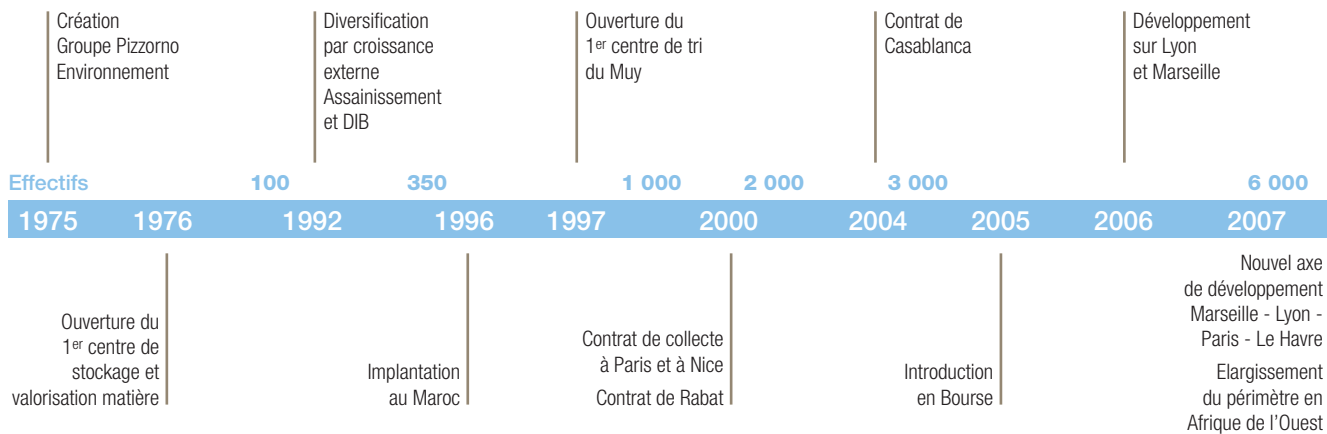
Chiffre d'affaires 2007 :  
**138 M€**

Carnet de commandes 2008 :  
**580 M€**  
(4 ans de C.A.)

Taux de renouvellement de contrat :  
**95 %**



## Repères historiques et stratégiques



## Une place de précurseur dans la valorisation des déchets

La protection de l'environnement guidant la philosophie et le développement du Groupe, celui-ci a adopté très en amont les meilleures pratiques et les technologies les plus innovantes. Ainsi, dès son origine, le Groupe Pizzorno Environnement a procédé au traitement des déchets ultimes par enfouissement

en I.S.D.N.D (Installation de Stockage de déchets Non Dangereux) qui constitue une solution plus respectueuse de l'environnement que le traitement par incinération et qui présente un coût économique plus avantageux pour l'ensemble de la collectivité.

Cette maîtrise des techniques de gestion des déchets et l'anticipation du cadre réglementaire ont permis au Groupe de se positionner rapidement et durablement comme un acteur global couvrant un ensemble d'expertises en faveur de la préservation de l'environnement.

## Un positionnement responsable pour un développement durable

### Le cycle de vie des déchets





Le Groupe Pizzorno Environnement intervient dans des domaines très complémentaires qui intègrent à la fois le traitement et la valorisation des déchets :

### Collecte / propreté urbaine

Premier métier du Groupe, cette activité représente un vecteur important pour développer d'autres prestations à forte valeur ajoutée.

Dans ce domaine, le Groupe Pizzorno Environnement affiche une nouvelle fois sa capacité à innover avec la mise en place d'un site pilote à La Seyne Sur Mer pour l'instauration d'un système de suivi des volumes de déchets collectés par foyer.



### Tri-valorisation et traitement

Les notions de qualité et d'amélioration constante des performances font partie intégrante de la culture du Groupe. Anticipant la législation en matière de tri des déchets, le Groupe a investi dès 1997 dans un 1<sup>er</sup> centre de tri qui a été remplacé en 2006 par un centre de tri nouvelle génération au Muy qui valorise 50 000 tonnes d'emballages par an. Ce centre de tri est également habilité à recevoir les déchets électriques et électroniques.

Dans le domaine de la transformation des déchets verts en compost, le Groupe là encore a fait figure de pionnier avec la mise en place de plates-formes qui transforment environ 30 000 tonnes de déchets verts et bois par an. De plus, en tant que précurseur, le Groupe Pizzorno Environnement a développé le 1<sup>er</sup> sécheur de boues en France sur le site du Balançan. Les granulés sont revendus ou réutilisés comme amendement organique pour accélérer le processus de renouvellement de la faune et de la flore.

Les déchets ultimes, non valorisables, sont quant à eux dirigés vers les différents sites réglementaires d'enfouissement.

Parallèlement à ces activités, le Groupe étend son expertise à la dépollution et la valorisation énergétique en traitant les effluents (lixiviats) selon le procédé d'osmose inverse et en valorisant les biogaz issus de la fermentation des déchets organiques.

### Déchets industriels banals

Cette activité permet notamment au Groupe de pénétrer le secteur industriel et ainsi de proposer d'autres solutions à valeur ajoutée.

### Assainissement – filtration de l'eau



## Démarche Qualité et Certification

La démarche de progrès menée par le Groupe se traduit par des actions fortes en matière de qualité, sécurité et environnement. En 2006, le Groupe a ainsi mis en place une charte commune QSE applicable à l'ensemble de ses entités tant au niveau national qu'international.

Cette recherche de l'excellence se traduit par des certifications :

- Certification ISO 9001 à Nice, St Raphaël, Paris et au centre de tri (également certifié ISO 14001)
- 3 ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux) certifiées ISO 14001 en France.

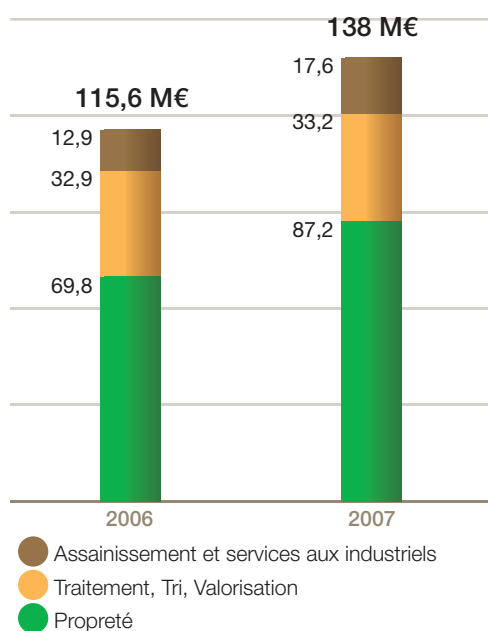
D'autres certifications sont en cours et devraient aboutir sur l'année 2008.



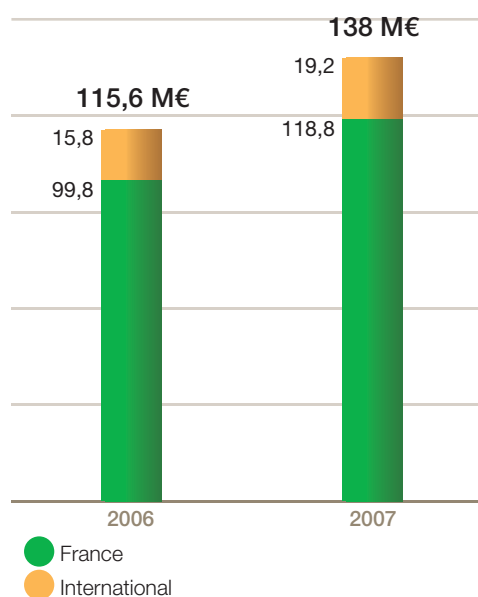
## Un développement qui allie pénétration de nouveaux marchés, nouveaux clients, nouveaux territoires.

Croissance du chiffre d'affaires : **+ 19,2 %**

Répartition par activité



Répartition par zone géographique

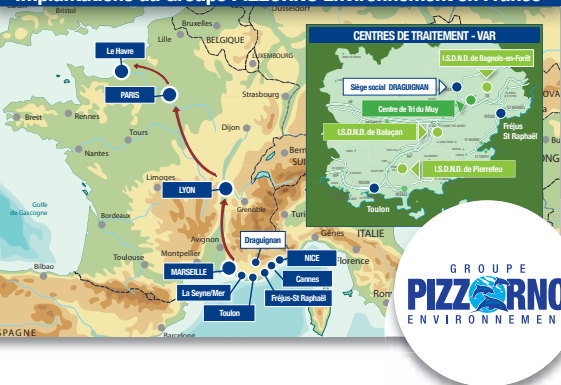


## Des implantations renforcées en France et dans les grandes agglomérations de l'Afrique de l'Ouest



# 2007, accélération de l'expansion

## Implantations du Groupe PIZZORNO Environnement en France



## Première opération de croissance externe

Dans le cadre de la stratégie du Groupe qui consiste à s'implanter dans des agglomérations importantes, le Groupe Pizzorno Environnement a procédé le 1<sup>er</sup> juillet 2007 à une prise de participation dans la société Roger Gosselin basée au Havre. Depuis son acquisition, cette société qui a participé au chiffre d'affaires du Groupe à hauteur de 3,8 M€ (pour 6 mois), enregistre un développement

important dans le domaine des services aux industriels (80 % du C.A.) et les métiers de la collecte, propreté, nettoyage (20 %). Cette acquisition présente un double intérêt stratégique en permettant au Groupe de prendre pied sur une région où il n'était pas encore présent et d'enrichir son mix métiers vers les services aux industriels.

## Démarrage de structures importantes tant en France qu'à l'international

Les investissements du Groupe ont été particulièrement élevés sur l'exercice et atteignent 31,3 M€. Ces investissements de croissance (sites de traitement, acquisition de matériels et véhicules...) répondent au fort développe-

ment des activités en France et à l'international et permettent au Groupe de mettre en œuvre les nouveaux contrats qu'il remporte.

## Renforcement des positions en France

Dans le cadre du développement des activités de valorisation des déchets, le nouveau centre de tri situé au Muy (83) est désormais opérationnel. Cet investissement d'environ 6 M€ comprend 4 000 m<sup>2</sup> de bâtiment permettant de trier 50 000 tonnes annuelles de déchets ménagers issus des collectes sélectives mais également de déchets industriels banals. Après les étapes de tri, calibrage, criblage balistique par densité... les matières sont conditionnées par balles et acheminées vers les filières de valorisation et les repreneurs désignés par les éco-organismes (Eco emballage & Adelphé).

Le Groupe a également réalisé les études nécessaires pour le lancement et l'aménagement du Site 4 sur le centre de stockage du Balançon (Cannet des Maures). Ce nouveau site, qui représente un investissement global de 30 M€ sur 15 ans et dont l'ouverture est programmée en 2008, s'inscrit d'ores et déjà comme un projet fortement innovant et respectueux de l'environnement.

Principaux contrats mis en œuvre ou signés sur l'exercice en France :

- Démarrage des contrats de collecte et de nettoyage à La Seyne sur Mer, et dans le Grand-Lyon...
- Renouvellement à la hausse du contrat de Cannes,
- Nouveau contrat à Marseille et Saint-Jean Cap Ferrat,
- Contrat de nettoyage des marchés alimentaires sur la Communauté Urbaine du Grand Lyon.





## Des avancées très importantes à l'international

### Signature d'un contrat d'envergure en Mauritanie :

En septembre 2007, le Groupe s'est officiellement implanté en Mauritanie où il s'est vu confier la gestion du service de collecte, de propreté et de traitement des déchets ménagers de la capitale Nouakchott. C'est la première fois que la Communauté Urbaine de Nouakchott, qui compte 1 000 000 d'habitants, confie à une entreprise privée la responsabilité de la salubrité de la capitale. Ce contrat de 112 M€ a été conclu pour une période de 20 ans et représentera un chiffre d'affaires annuel de 5,6 M€. Ce premier référencement devrait permettre au Groupe de conclure de nouveaux contrats dans ce pays.

### Renforcement de la présence du Groupe au Maroc :

Sur l'exercice, le Groupe Pizzorno Environnement a confirmé son potentiel de développement au Maroc, pays fortement engagé dans la protection de l'environnement.

A Marrakech, le Groupe s'est vu confier un contrat portant sur 52,5 M€ sur 15 ans dans le domaine de la collecte et du nettoyage.

Le contrat pour la gestion du centre de stockage de Rabat, Salé et Témara-Skhirate a démarré en décembre 2007. Ce site ultra moderne traitera jusqu'à 750 000 tonnes de déchets par an. Doté des technologies propres les plus avancées, il comprend un centre de tri et un système in situ de traitement des lixivats et des biogaz.

En décembre 2007, en partenariat avec l'O.N.E. et l'O.N.E.P., et dans le cadre d'une société commune "Tanger Méditerranée Utilities", le Groupe Pizzorno Environnement a été officiellement désigné attributaire de la concession de distribution d'eau et d'électricité, de l'éclairage public, de l'assainissement liquide et solide et de la propreté du complexe portuaire de Tanger-Med pour une durée de 15 ans.

Au Maroc, le Groupe est aujourd'hui présent à Casablanca, Marrakech, Rabat, Kenitra, El Jadida, Meknès, Essaouira, Tanger et Al Hoceima.



## Focus sur le centre de stockage de Rabat, Salé et Témara-Skhirat

Ce centre de stockage s'inscrit dans le cadre d'un chantier gigantesque d'aménagement de la vallée du Bouregreg voulu par le gouvernement marocain avec deux défis majeurs : la protection de l'environnement et le progrès social.



Ce centre qui vient remplacer deux installations actuelles est un site pilote tant du point de vue technologique que du tonnage réceptionné (750 000 tonnes/an). D'une superficie de 110 hectares, ce centre d'enfouissement permettra le traitement in situ des effluents liquides par osmose inverse et gazeux par torchère. Parallèlement, 3 centres de transferts ont été créés à Rabat, Salé et Témara-Skhirate.



# Performances 2007

## Données économiques et financières sur 3 ans

(données consolidées en K€)	31/12/2007 aux normes IFRS	31/12/2006 aux normes IFRS	31/12/2005 aux normes IFRS
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>137 964</b>	<b>115 630</b>	<b>107 351</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>9 636</b>	<b>10 453</b>	<b>10 019</b>
Résultat opérationnel	9 636	10 453	9 457
Coût de l'endettement financier net	- 1 954	- 1 550	- 1 729
<b>Résultat net des sociétés intégrées<sup>(1)</sup></b>	<b>4 373</b>	<b>5 600</b>	<b>4 602</b>
Intérêts minoritaires	199	234	215
<b>Résultat net consolidé (part du Groupe)</b>	<b>4 174</b>	<b>5 366</b>	<b>4 387</b>
Endettement net/Fonds propres (en %)	64 %	44 %	26,8 %
Marge Brute d'Autofinancement (en K euros)	18 418	16 234	15 270
Investissements (en K euros)	32 465 <sup>(2)</sup>	25 879 <sup>(3)</sup>	14 397

(1) Avant résultat des activités arrêtées

(2) Dont 5 931 K€ de variation de périmètre

(3) Dont - 50 K€ de variation de périmètre

## Une dynamique commerciale confirmée

Dans un marché qui reste structurellement et durablement porteur, le Groupe Pizzorno Environnement poursuit une croissance solide avec un chiffre d'affaires qui progresse de 19,2 % sur l'exercice.

L'activité Assainissement et services aux industriels est en hausse de 35,6 % à 17,59 M€ et traduit la stratégie du Groupe visant à se renforcer sur les services à forte valeur ajoutée.

L'activité Traitement, Tri, Valorisation s'inscrit à 33,16 M€, stable par rapport à l'exercice précédent, et l'activité Propreté progresse de 24,9 % pour atteindre 87,22 M€.

La notoriété acquise par le Groupe et son rayonnement géographique se sont traduits sur l'exercice par la signature de nombreux nouveaux contrats qui représentent au global 18 % du chiffre d'affaires.

## Un exercice marqué par le démarrage de structures importantes

Compte tenu de l'important volume d'affaires signé en 2006 et 2007 (Grand Lyon, Seyne sur Mer, Rabat, Marrakech, Nouakchott...), le Groupe a fortement investi sur l'exercice, soit 31,3 M€. S'ils impactent les résultats 2007 (dotation aux amortissements, frais financiers), ces investissements sont porteurs de

croissance dès l'exercice 2008 et permettent au Groupe de s'assurer un chiffre d'affaires récurrent et une très forte visibilité (contrats portant sur des périodes de 15 à 20 ans). A ce jour, le carnet de commandes atteint 580 M€, soit 4 fois le niveau d'activité 2007.

## Une structure financière solide

Au 31 décembre 2007, la marge brute d'autofinancement atteint 18,4 M€ en progression de 13,6 % par rapport à 2006. Les dettes financières nettes à 28,7 M€ traduisent la dynamique commerciale mise en place par le Groupe. Les capitaux propres s'élevèrent à 45,1 M€. Le gearing reste bien

maîtrisé à 63,6 %. Avec un ratio dettes nettes sur MBA à 1,56 fois, le Groupe dispose d'une capacité d'endettement importante.

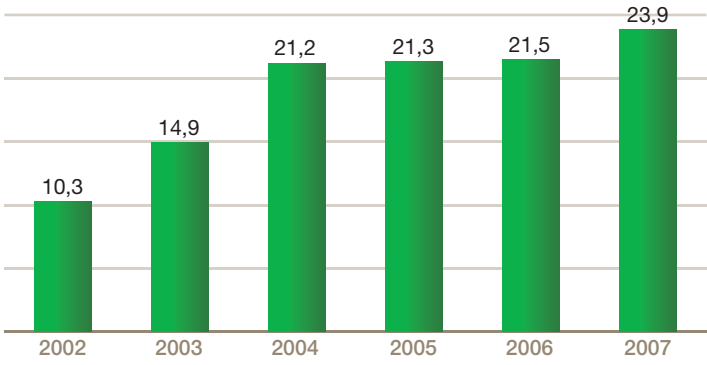
**Maria Carrozza**  
Directeur Financier



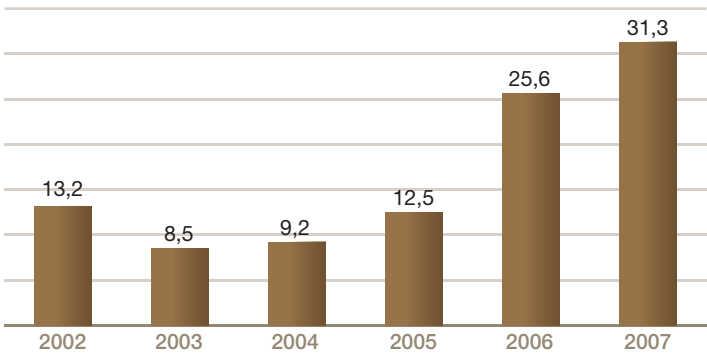


**Principaux indicateurs de performance (en M€)**

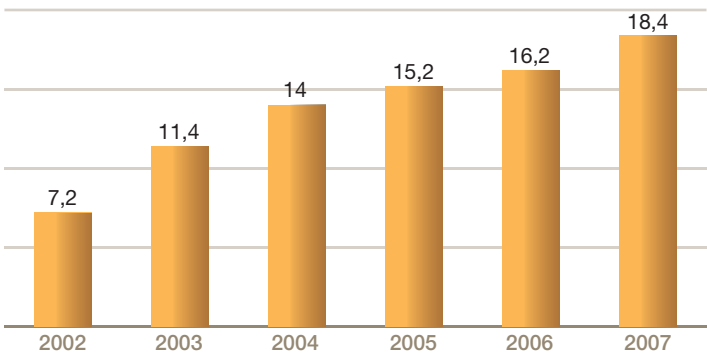
E.B.E. multiplié par 2,3 en 6 ans



Investissements multipliés par 2,5 en 2 ans



Marge brute d'autofinancement en constante évolution



## Carnet de l'actionnaire

Cotation sur NYSE Euronext – Compartiment C  
Introduction en Bourse : 8 juillet 2005  
Code ISIN : FR0010214064 – GPE  
Indice : CAC Allshares  
Animateur de marché : Arkéon Finance  
Capitalisation boursière au 6/06/2008 : 76,40 M€

Nombre de titres : 4 000 000  
Flottant : 25 %

## Dividende

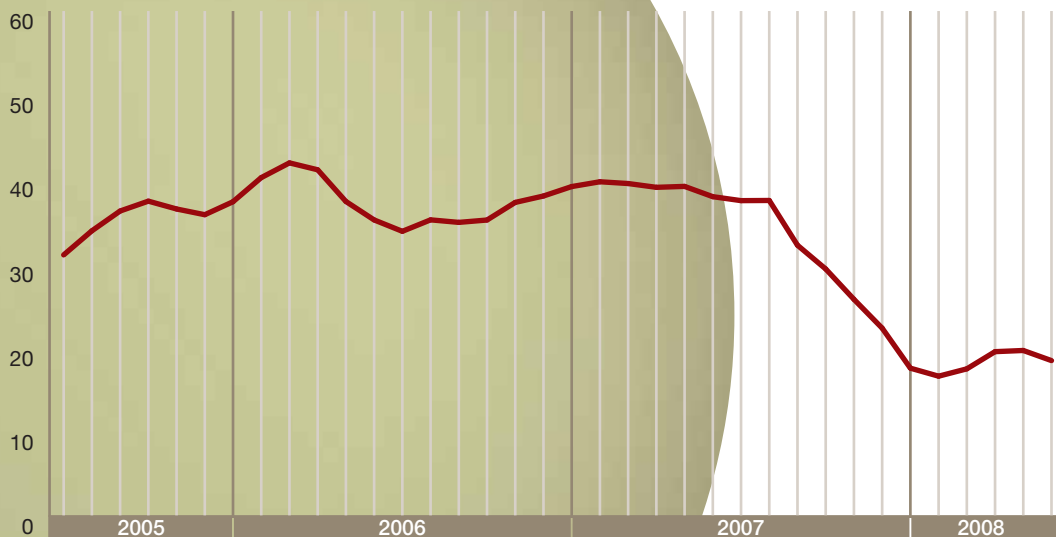
L'Assemblée Générale du 10 juin 2008 a approuvé le versement d'un dividende de 0,2 € par action au titre de l'exercice 2007.

## Contact actionnaires

Maria Carrozza - m.carozza@pizzorno.com  
Tél. : 04 94 50 50 50  
Site Internet : <http://www.pizzorno.com>



## Cours de bourse (en euros)





# Trajectoire de croissance pour 2008

## Poursuite de la dynamique de croissance

L'année 2008 a très bien débuté pour le Groupe Pizzorno Environnement avec la signature d'un nouveau contrat à Al-Hoceima au Maroc. Ce contrat de 27 M€ sur 15 ans porte sur le traitement de 37 000 tonnes de déchets/an et comprendra la revalorisation des biogaz captés.

Pour l'ensemble de l'exercice 2008, compte tenu du portefeuille d'affaires acquis, et hors signature de nouveaux marchés, le Groupe confirme une croissance à deux chiffres de son chiffre d'affaires.

Sur la période, le Groupe bénéficiera en outre de la prise en compte en année pleine de la société Roger Gosselin et des nouveaux contrats de Marrakech et Nouakchott.

Cette progression de l'activité s'accompagnera d'une augmentation de l'excédent brut d'exploitation d'au moins 10 % et d'une croissance significative de la marge brute d'autofinancement.

Les investissements 2008 progresseront à nouveau afin d'accompagner la mise en œuvre des nouveaux contrats et impacteront la rentabilité du Groupe.

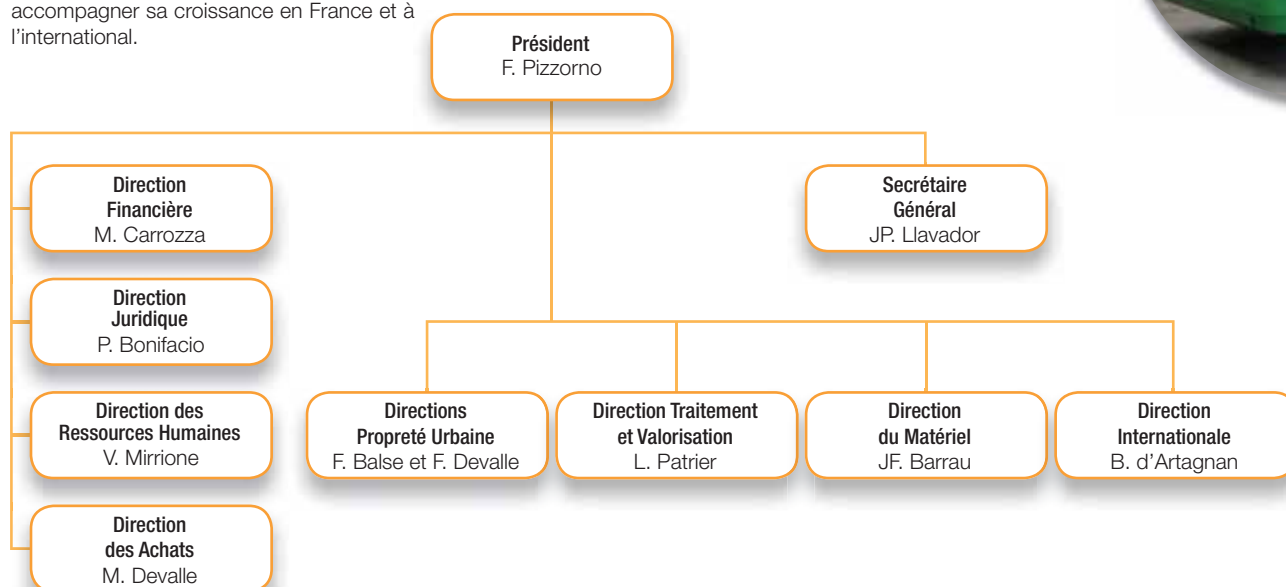
Le Groupe reste également très attentif aux opportunités de croissance externe afin de renforcer son mix métiers ou/et conquérir de nouvelles positions géographiques.

Dans le même temps, le Groupe poursuivra sa stratégie de diversification des activités permettant de répondre aux préoccupations environnementales des collectivités locales dans les domaines :

- du traitement des effluents liquides et entretien des réseaux,
- de la distribution d'eau potable,
- de la valorisation bois énergie,
- du transport urbain, interurbain et scolaire.

## Une organisation solide, structurée et expérimentée

En recrutant 20 cadres supplémentaires sur l'exercice 2007 dont 4 personnes au comité de Direction, le Groupe s'est doté des moyens humains nécessaires pour accompagner sa croissance en France et à l'international.







## RAPPORT FINANCIER 2007

# SOMMAIRE

---

14	<b>1. RAPPORT DE GESTION</b>
14	ACTIVITÉ DU GROUPE
18	ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ
25	ANNEXES
26	<b>2. RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE CONTRÔLE INTERNE</b>
30	<b>3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE CONTRÔLE INTERNE</b>
32	<b>4. COMPTES CONSOLIDÉS</b>
32	BILAN
34	COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
35	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
36	TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
37	ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
55	<b>5. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS</b>
58	<b>6. COMPTES SOCIAUX</b>
58	BILAN
60	COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
62	ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX
72	<b>7. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX</b>
73	<b>8. RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE</b>
76	ATTESTATION DES RESPONSABLES

# RAPPORT DE GESTION

## I. ACTIVITÉ DU GROUPE

### I.1. SITUATION, ÉVOLUTION ET ACTIVITÉ DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

Durant l'exercice 2007 le chiffre d'affaires du Groupe Pizzorno est passé de 115,6 M€ à 137,9 M€, soit une évolution de 19,2 % dont une évolution de 21% pour les activités internationales passant de 15,78 M€ à 19,15 M€.

Chacune des activités du Groupe ont participé à cette évolution dans les conditions décrites ci-dessous.

#### Activité Propreté (Collecte / Transport / Nettoyement / Valorisation / DIB / Divers)

En 2007 le chiffre d'affaires de cette activité dans son ensemble a progressé de 24,9 % en passant de 96,48 M€ à 120,55 M€.

#### Collecte/Transport/Nettoyement

Cette progression importante du chiffre d'affaires est notamment due aux principaux contrats suivants qui ont été pris ou revus à la hausse durant l'exercice :

- ↳ Le contrat de collecte et nettoyage de La Seyne sur Mer, remporté en octobre 2006, a contribué à hauteur de 5,8 M€ au chiffre d'affaires de l'activité en 2007,
- ↳ Le contrat de collecte et nettoyage d'une partie de la Communauté Urbaine du Grand Lyon a démarré en mars 2007, pour 2 M€ de chiffre d'affaires en 2007,
- ↳ Notre secteur des Alpes Maritimes a vu son chiffre d'affaires croître de 2 M€ que ce soit, par l'effet du renouvellement à la hausse du contrat de Cannes ou des révisions de prix,
- ↳ Le contrat de collecte du verre de Paris, tel que renouvelé en 2006, a été exécuté sur une année pleine en 2007 procurant de ce fait un supplément de chiffre d'affaires de 1,3 M€.

L'exercice 2007 a vu aussi se concrétiser l'opération de croissance externe consistant en l'acquisition de l'entreprise Roger Gosse- lin implantée dans la région du Havre et dont l'activité consiste en la réalisation de travaux publics et location de matériel avec conducteur (80 %) ainsi que l'exécution de contrat dans le domaine de l'environnement (collecte et nettoyage).

Depuis son acquisition en juillet 2007, cette société a participé au chiffre d'affaires du Groupe à hauteur de 3,8 M€ sur l'exercice.

Les difficultés de démarrage de certains contrats explique que la rentabilité n'ait pas suivi l'évolution du chiffre d'affaires. Par exemple, notre contrat de Lyon a subi de grosses difficultés liées à la non conformité à la commande des véhicules achetés pour son exécution. Un contentieux important avec le fournisseur a été engagé et est en cours.

A l'international, malgré la baisse d'efficacité de quelques contrats (Casablanca, Meknes, Rabat Agdal), l'exercice 2007 a été une année de croissance tant en chiffre d'affaires qu'en excédent brut d'exploitation. De nouveaux contrats importants ont été remportés durant cet exercice comme par exemple celui de Marrakech (collecte et nettoyage, pour un chiffre d'affaires de 52,5 M€ sur 15 ans) ou la délégation de service pour la distribution d'eau et d'électricité, de l'éclairage public et de l'assainissement liquide et solide du complexe portuaire de Tanger Med pris en partenariat avec l'O.N.E. et l'O.N.E.P. Pour l'exécution de ce contrat, une société commune aux trois partenaires a été créée : Tanger Méditerranée Utilities. La part du Groupe Pizzorno dans la société est de 10 %. Enfin, nous avons aussi remporté le contrat de collecte et nettoyage de la ville de Nouakchott, capital de la Mauritanie (800 000 habitants) pour une durée de 20 ans et un chiffre d'affaires annuel de 5,6 M€. Le fait qu'il s'agisse d'une première privatisation de ces services en Mauritanie justifie quelques difficultés de démarrage du contrat compensé par un respect de la part du client de ses engagements financiers (paiement de l'avance de démarrage et paiement des échéances dans des délais jusque là satisfaisants).

#### Valorisation

La progression de notre chiffre d'affaires sur cette activité, passant de 3,5 M€ à 4,35 M€ (24,2 %) est principalement due aux capacités accrues de notre nouveau centre de tri qui a fonctionné, en 2007, presque sur un exercice complet. Cependant, du fait des opérations de démarrage (réglage, optimisation, formation...) la productivité n'a pas atteint celle attendue. L'optimisation de cette unité passera inévitablement par des investissements supplémentaires qui s'avèrent nécessaires.

#### DIB

Si le chiffre d'affaires de cette activité est stable à 5,4 M€ (5,3 M€ en 2006), sa rentabilité continue de progresser fortement (EBE : + 26 % en 2007).

#### Assainissement

Cette activité a marqué un repli en 2007 avec une baisse du chiffre d'affaires de 9% (passant de 1,97 M€ à 1,8 M€). En effet l'activité SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif) n'a pas pris l'essor attendu et a même marqué un reflux évident.

En juillet 2007 est arrivé dans le Groupe un nouveau Directeur de la Branche Traitement/Valorisation/Eau. Au titre de sa compétence "eau", l'activité assainissement lui a été rattachée et une structuration a été entamée.

#### Nettoyage industriel

Cette activité, qui reste modeste au sein du Groupe, s'est bien comportée en 2007 en accroissant son chiffre d'affaires de 23 % et son EBE de 200 %.

#### Activité Traitement

Le chiffre d'affaires de cette activité est en retrait d'environ 1 %. En 2006 il s'établissait à 19,14 M€ et est passé à 17,4 M€ sur l'exercice 2007.

Cette baisse s'explique par une réduction des apports de déchets sur les sites de traitement qui sont confirmés par une augmentation de ceux constatés en centre de tri.

L'excédent brut d'exploitation est en légère diminution (- 2,3 %) du fait des embauches rendues nécessaires par l'évolution de la réglementation en matière d'environnement et de l'extension des activités du site (sécheur de boues).

En 2007 nous avons continué et même accentué nos efforts sur la recherche de sites pouvant déboucher sur l'ouverture d'installation de traitement de déchets. Ces efforts ont débouché sur des maîtrises foncières concrètes.

A l'international, le site d'Oum Azza (centre de traitement des déchets de Rabat) a démarré son activité en commençant à recevoir les déchets à traiter.





Sur l'ensemble de nos activités, notre résultat net consolidé (part du Groupe) s'est établi, pour l'exercice 2007, à 4,17 M€ contre 5,36 M€ en 2006.

Notre résultat opérationnel courant passe de 10,45 M€ en 2006 à 9,63 M€ en 2007.

Notre capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt progresse fortement de 13,9 % pour passer de 16,16 M€ à 18,42 M€.

\* hors acquisition de la société Roger Gosselin

Notre carnet de commandes correspond à un chiffre d'affaires de 580 M€.

Les investissements réalisés en 2007 à périmètre constant\* sont de 26,53 M€ contre 25,93 M€ en 2006 et concernent principalement :

- ↳ L'activité traitement (3,4 M€ sur notre site de Bagnols en Forêt, 5 M€ sur notre site d'Oum Azza...);
- ↳ Le développement de nos activités qui

consistent essentiellement en l'acquisition de véhicules et de matériels nécessaires à l'exploitation (principalement 2 M€ pour Marrakech, 4 M€ pour Nouakchott) ;

- ↳ Le renouvellement des matériels nécessaires à l'exploitation de nos activités existantes.

Notre taux d'endettement est passé de 44 % à 64 %.

## 1.2. PERSPECTIVES

Pour 2008, le Groupe souhaite conserver une progression à deux chiffres de son chiffre d'affaires. Cet objectif devrait résulter de l'exécution en année pleine des contrats déjà remportés en 2007.

Nous souhaitons faire progresser dans le même temps notre excédent brut d'exploitation d'au moins 10 %.

Même si notre choix de poursuivre notre politique d'investissement élevé impliquera nécessairement un résultat en retrait par rapport à celui de 2007, notre marge brute d'autofinancement restera en croissance significative.

Durant l'exercice 2007 notre Groupe s'est structuré pour faire face à son développement acquis et se préparer pour sa croissance future notamment dans des domaines traditionnels d'activités (traitement...) ou dans des domaines nouveaux tels que le transport public de personnes ou le traitement et la production d'eau.

Après avoir renforcé sa position sur la Communauté Urbaine de Lyon par la prise d'un contrat de nettoyage des marchés alimentaires (3 M€ de chiffre d'affaires annuel), le Groupe s'est implanté dans de nouvelles

zones géographiques en France ou à l'étranger. Il conviendra en 2008 de confirmer ses prises de positions.

Il s'agit notamment de notre nouvelle implantation en Normandie par l'acquisition en juillet 2007, de la société Roger Gosselin. Il conviendra de confirmer l'essor de cette entreprise sur un exercice complet.

De même les contrats d'Oum Azza, de Marrakech et de Nouakchott devront-ils à encore confirmer leur rentabilité acquise sur une partie de l'exercice 2007.

En 2008 nous prévoyons de poursuivre notre politique de croissance externe avec pour cible des entreprises de taille compatible avec le Groupe et pouvant nous apporter de bonnes synergies dans le cadre de notre politique de diversification dans les activités environnementales et de services permettant un meilleur "maillage" du territoire national. Comme en 2007, un dossier en cours a de bonnes chances de se concrétiser en 2008.

Dans la continuité de sa politique, le Groupe maintiendra ses efforts de développement international. La Tunisie devrait être en 2008 un "gisement" de croissance de nos implantations internationales.

De même, le Groupe poursuivra ses actions en vue de pénétrer les marchés des pays de l'est européen.

Durant l'exercice 2008 nos investissements devraient atteindre environ 31 M€. Outre les investissements de renouvellement de nos matériels, une part importante des investissements serviront à supporter la construction des extensions ou le développement de nos sites de traitement ainsi que celui de nos activités nouvelles telles le transport public de marchandises ou l'assainissement.

Enfin, en matière sociale, au cours de l'année 2007 a été préparé et finalisé un système de rémunération variable pour l'encadrement. Ce système est fondé sur la mesure d'atteinte d'objectifs collectifs et individuels déterminés par la direction générale pour les premiers et dans le cadre du rapport hiérarchique pour les seconds. Ce système de rémunération variable prend effet dès l'exercice 2008 et devrait participer à la motivation de l'encadrement à l'atteinte des objectifs que s'est fixée le Groupe.

## 1.3. LES ACTIVITÉS DU GROUPE EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Dans le cadre de son activité permanente de recherche de sites aptes à recevoir une installation de traitement des déchets ménagers (installation de stockage de déchets non

dangereux), le Groupe a mené en 2007 une politique qui a débouché sur la conclusion effective de maîtrises foncières et devrait en permettre la conclusion d'autres en cours.

Compte tenu du caractère stratégique de ces opérations de maîtrises foncières, cette activité revêt un aspect particulièrement confidentiel.

## 1.4. LES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE À LAQUELLE LE RAPPORT EST ÉTABLI

Aucun événement important n'a marqué le premier trimestre 2008 exception faite de la signature d'un nouveau contrat de collecte

et nettoyage au Maroc avec la ville d'Al Hoceima. Il s'agit d'un marché de 27 M€ sur 15 ans signé en mars 2008.

## 1.5. INDICATEURS CLÉS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

Compte tenu de ses activités, le Groupe est particulièrement au fait de leurs conséquences environnementales. Une partie importante des sites du Groupe sont des installations classées pour la protection de l'environnement et font l'objet, à ce titre, d'autorisation préfectorale ou de déclaration.

Ainsi, la réglementation encadrant nos activités a pour seul objectif d'imposer des mesures propres à limiter leur impact sur l'environnement.

L'intégralité de nos ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux) situés en France a bénéficié du renouvellement de la certification ISO 14001.

Pour poursuivre notre démarche de certification, d'une part nous avons, en 2007, fait certifier ISO 14001 et 9001 notre nouveau centre de tri et d'autre part nous poursuivons notre démarche de certification de nos sites situés au Maroc.

## 1.6. INDICATEURS CLÉS EN MATIÈRE SOCIALE

À l'exception de notre société ainsi que des filiales Roger Gosselin, SCI Foncière de la Môle, SAMNET, SEGEDEMA, SEM Porte du Var Environnement, Nicollin-SGEA SEP, Sud Invest Environnement (0 salarié), TEODEM (0 salarié) et Pizzorno Tunisie (société de droit tunisien, 0 salarié), les sociétés consolidées constituent une unité économique et sociale.

Les institutions représentatives du personnel fonctionnent normalement, leur réunion mensuelle ou trimestrielle se tenant régulièrement.

Le Groupe comporte ainsi :

- ↳ 1 Comité Centrale d'Entreprise,
- ↳ 2 Comités d'Etablissement,
- ↳ 6 Institutions de Délégués du Personnel et 1 représentation additionnelle sur accord atypique,
- ↳ 5 Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

Dans une entreprise internationale ayant conservé une culture familiale, le dialogue social tient une place particulière.

C'est ainsi que, durant l'exercice 2007, les négociations d'entreprise ont abouti à des accords portant sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Carrières (mobilité, professionnalisation, apprentissage et emploi des handicapés), les salaires, l'intégration dans l'Unité Economique et Sociale de nouveaux sites d'exploitation et l'harmonisation des systèmes de prévoyances dans le Groupe.

Les éléments ci-dessous sont fournis sur l'ensemble du périmètre de consolidation. Il est toutefois précisé qu'en ce qui concerne notre filiale SEGEDEMA au Maroc, les éléments ci-dessous ne comprennent pas les personnels agents communaux détachés par nos clients au sein de notre entreprise. Cette dernière catégorie de personnel représente un effectif au 31 décembre 2007 de 1 285 personnes.

### 1/ Effectif moyen mensuel par catégorie

Nombre de personnes présentes du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 31 décembre 2007 en équivalent temps plein :

	TOTAL
Cadres	84,44
Agents de maîtrise et assimilés	201,55
Ouvriers / Employés	2 607,13

### 2/ Egalité hommes / femmes

Au 31 décembre 2007, nous avons les éléments suivants :

Nombre	Nb de personnes	%
Femmes cadres	20	25,6 %
Hommes cadres	58	74,4 %
Total	78	100,0 %
Femmes agents de maîtrise / assimilées	22	18,4 %
Hommes agents de maîtrise / assimilés	97	81,6 %
Total	119	100,0 %
Femmes employées / ouvrières	323	14,5 %
Hommes employés / ouvriers	1 897	85,5 %
Total	2 220	100,0 %
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 417</b>	<b>100,0 %</b>

## 1.7. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS EST CONFRONTÉ LE GROUPE

Les risques et incertitudes auxquels peuvent être confrontés les différentes sociétés composant le Groupe ne sont pas différents de ceux qui ont été présentés en détail dans le document de base émis en juillet 2005 lors de l'introduction en bourse et auquel nous vous invitons à vous reporter.

Compte tenu de la qualité de nos clients (collectivités publiques) et de la pérennité de nos contrats conclus généralement

pour plusieurs années, le risque marché est relativement faible. De plus, nos marchés comportent tous une formule contractuelle de révision des prix automatique généralement deux fois par an qui permet de mettre à l'abri l'entreprise des risques de variations de différents facteurs tels que, notamment, l'énergie (carburant).

En matière juridique, l'année 2007 n'a vu naître aucun litige en matière d'environnement pouvant avoir un effet significatif sur la poursuite de nos activités et/ou sur nos comptes.

En matière de risque industriel, nous n'avons aucune installation type SEVESO.

Nos risques de change sont en général très limités puisque notre activité consiste en des prestations réalisées sur place avec des moyens locaux et non en des exportations. Nos contrats étrangers, en 2007, sont exclusivement marocains et mauritanien payés en dirhams ou en ouguiya non totalement convertibles. Notre chiffre d'affaires au Maroc et en Mauritanie représente, en 2007, 13,7 % de notre chiffre d'affaires total.

Nos risques sur actions sont nuls puisque le Groupe ne détient pas d'autres actions que celles des filiales.

## 1.8. PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

(données consolidées en K€)	31/12/2007 aux normes IFRS	31/12/2006 aux normes IFRS	31/12/2005 aux normes IFRS
<b>Chiffres d'affaires</b>	<b>137 964</b>	<b>115 630</b>	<b>107 351</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>9 636</b>	<b>10 453</b>	<b>10 019</b>
Résultat opérationnel	9 636	10 453	9 457
Coût de l'endettement financier net	- 1 954	- 1 550	- 1 729
<b>Résultat net des sociétés intégrées<sup>(1)</sup></b>	<b>4 373</b>	<b>5 600</b>	<b>4 602</b>
Intérêts minoritaires	199	234	215
<b>Résultat net consolidé (part du Groupe)</b>	<b>4 174</b>	<b>5 366</b>	<b>4 387</b>
<i>Endettement net/Fonds propres (en %)</i>	<i>64 %</i>	<i>44 %</i>	<i>26,8 %</i>
<i>Marge Brute d'Autofinancement (en K euros)</i>	<i>18 418</i>	<i>16 234</i>	<i>15 270</i>
<i>Investissements (en K euros)</i>	<i>32 465<sup>(2)</sup></i>	<i>25 879<sup>(3)</sup></i>	<i>14 397</i>

(1) Avant résultat des activités arrêtées

(2) Dont 5 931 K€ de variation de périmètre

(3) Dont - 50 K€ de variation de périmètre

## 2. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

### 2.1. SITUATION, ÉVOLUTION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

#### Activité de la Société

Lors de notre Assemblée Générale Mixte du 5 juin 2007, nous avons modifié notre objet social afin de permettre à notre société d'exercer directement les activités du Groupe et de s'ouvrir à de nouvelles activités de services aux collectivités que nous considérons comme stratégiques (transport de personnes, eau...). En conséquence, sur le deuxième semestre 2007 nous avons commencé à répondre à des appels d'offres nationaux ou internationaux mais toujours en groupement avec des filiales du Groupe possédant les références nécessaires à ce type de contrats.

C'est ainsi, par exemple, que notre société est titulaire, en groupement, des principaux contrats suivants :

- ↳ Exploitation de déchetteries pour le compte de la Communauté de Communes Ste Baume Mont Aurélien ;
- ↳ Marché de nettoyage avec la Commune de Cannes ;
- ↳ Marché de collecte sélective pour la Communauté d'agglomération de Fréjus / Saint-Raphaël ;
- ↳ Marché de collecte pour la commune de Roquebrune sur Argens ;
- ↳ Marché de nettoyage pour la Communauté Urbaine de Lyon.

Cependant, sur l'exercice 2007, le rôle de notre société dans les groupements a été essentiellement financier et administratif de telle sorte qu'elle n'a pas, sur cet exercice, eu d'activités opérationnelles.

En juillet 2007, dans le cadre de son développement par croissance externe, notre société a acquis la société Roger Gosselin au Havre. En année pleine, le chiffre d'affaires de cette société est de 8,4 M€ environ se répartissant à 80 % pour l'activité Travaux Publics et location de matériel avec conducteur et 20 % pour l'activité environnement.

Cette acquisition nous permet d'envisager un développement sur une aire géographique nouvelle.

De nouvelles embauches de cadres ont été réalisées en 2007 par notre société. Il s'agit notamment :

- ↳ De la création du poste de Directeur International qui a été pourvu en octobre 2007 ;
- ↳ De l'embauche, en juillet 2007, d'une Directrice des Ressources Humaines dans le cadre d'un remplacement suite à démission ;
- ↳ De l'embauche, en juillet 2007, d'un Directeur de la Branche Traitement - Valorisation - Eau ;

↳ De la création du poste de Secrétaire Général en juillet 2007.

↳ De l'embauche, en fin d'année, d'un Directeur Transport en Commun.

Son chiffre d'affaires est passé de 2,66 M€ à 7,43 M€.

Compte tenu des charges d'exploitation d'un montant de 8,22 M€ son résultat d'exploitation est négatif de 0,77 M€.

Après prise en compte :

- ↳ D'un résultat financier de 3,72 M€ ;
  - ↳ D'un résultat exceptionnel de 0,013 K€ ;
- le résultat net comptable est de 3,12 M€ contre 2,84 M€ en 2006.

Le montant des capitaux propres avant affectation du bénéfice de l'exercice passe de 24,60 M€ en 2006 à 26,63 M€ soit une progression de 8 %.

#### Événements importants survenus au cours de l'exercice écoulé

Outre l'extension de l'objet social rappelé au paragraphe précédent, l'événement important pour notre société est l'acquisition de la société Roger Gosselin au Havre.

### 2.2. PERSPECTIVES

Suite à la modification de notre objet social, comme rappelé ci-dessus, notre société a participé à différents appels d'offre en groupement avec d'autres sociétés du Groupe. Cette démarche va continuer et s'accroître en 2008.

Poussant plus loin le développement opéra-

tionnel de notre société, l'activité transport de personnes est un domaine qui lui est exclusif et pour lequel elle est la seule à posséder la licence nécessaire.

De même, elle est le support du développement de l'activité traitement et production d'eau. Pour la réalisation de cette activité,

nous poursuivons en 2008 notre recherche de partenariat avec des entreprises spécialisées dans le domaine pour la constitution de groupement à l'occasion des dossiers nécessitant des références que nous ne possédons pas encore.

### 2.3. LES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE À LAQUELLE LE RAPPORT EST ÉTABLI

Dans le cadre de notre politique de développement de nouvelles activités stratégiques décrites ci-dessus, nous avons répondu, en groupement, à deux avis d'appel à candidatures pour la gestion, sous forme de délégation de service public, de stations de traitements d'eaux usées et des réseaux qui leurs sont liés.

Nos candidatures ont été admises et nous

sommes appelés à déposer nos premières offres.

De même, dans le domaine du transport de personne, nous avons participé à un important appel d'offres lancé par le département du Var principalement pour les transports scolaires. La division en plusieurs lots de cet appel d'offres, nous a permis de nous

positionner sur 3 lots avec des chances non négligeables de pouvoir être attributaire au moins de l'un d'eux.

La réussite de ces projets serait la consécration de notre capacité à nous ouvrir à ces métiers et la preuve que les collectivités souhaitent voir ouvrir la concurrence dans des activités relativement fermées.





## 2.4. LES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Compte tenu de son objet, la société n'a pas de budget particulier en matière de recherche et développement. Cette activité est réalisée

par les filiales opérationnelles du Groupe.

## 2.5. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS EST CONFRONTÉE LA SOCIÉTÉ

Compte tenu de l'objet de la société, les risques et incertitudes auxquels elle est confrontée sont indirectement les mêmes que ceux de ses filiales constituant le Groupe.

Nous vous invitons en conséquence à vous reporter au paragraphe 1.7 ci-dessus.

## 2.6. RENSEIGNEMENTS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS UTILISÉS PAR L'ENTREPRISE

La société n'utilise pas d'instrument financier.

## 2.7. L'ACTIVITÉ DES FILIALES DE LA SOCIÉTÉ ET DES SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES PAR ELLE

L'activité de chaque société composant le Groupe fait l'objet de l'Annexe 3.1.

## 2.8. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Comme indiqué au paragraphe 2.1 ci-dessus Groupe Pizzorno Environnement S.A. a eu, sur l'exercice 2007, une activité exclusivement administrative et financière. L'incidence des activités de la société sur l'environnement est extrêmement limitée.

Elle consiste essentiellement en consommation d'énergie sous forme d'électricité ou de carburant pour le travail quotidien de ses 10,9 salariés.

Compte tenu de son impact quasi inexistant sur l'environnement, la société n'a pas mis en place de moyen de suivi d'indicateur en la matière.

## 2.9. INFORMATIONS SOCIALES

Compte tenu de la structure de la société (10 salariés), il n'existe pas d'institution représentative du personnel ni en conséquence d'accord collectif sauf application de la convention collective des activités du déchet.

Les informations ci-dessous concernent exclusivement notre société Groupe Pizzorno Environnement S.A.

### 1/ Effectif moyen mensuel par catégorie socioprofessionnelle

Cadres	10,9
Agents de maîtrise et assimilés	0,33
Ouvriers / Employés	0,10

### 2/ Embauches

Nombre de CDI embauchés en 2007	11
Nombre de CDD embauchés en 2007	1

### 3/ Turnover

	Nb de démissions	Nb de licenciements	Nb de fin période d'essai
Cadres	3	1	1
Agents de maîtrise et assimilés	0	0	0
Ouvriers / Employés	0	0	0

### 4/ Heures supplémentaires

Nb heures supplémentaires effectuées : 44.

### 5/ Absentéisme

Nb heures maladie	0
Nb heures accident du travail	0
% maladie / nb heures théoriques	0 %
% accident / nb heures théoriques	0 %

### 6/ Masse salariale

Masse salariale annuelle : 0,954 M€ y compris charges sociales de 0,3 M€.

### 7/ Egalité homme / femme

(en effectif moyen)

Nombre	Nb de personnes	%
Femmes cadres	1,61	15,94 %
Hommes cadres	8,49	84,06 %
Femmes agents de maîtrise / assimilés	0	0,00 %
Hommes agents de maîtrise / assimilés	0,33	100,00 %
Femmes employées / ouvrières	0,04	40,00 %
Hommes employés / ouvriers	0,06	60,00 %

## 8/ Conditions d'hygiène et de sécurité

Nb d'accidents du travail avec arrêt	0
Nb de jours perdus	0

## 9/ Formations

Nb heures	229
Effectif formé	18
Coût formations	13 538 €
Coût salarial	4 809 €

## 2.10. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de 3 125 962 € comme suit (les chiffres sont en €) :

↳ Réserve légale :	156 299 €
↳ Dividendes :	800 000 €
↳ Report à nouveau :	2 169 663 €

Nous vous proposons une distribution de dividendes globale de 800 000 €. En consé-

quence, compte tenu des 4 000 000 d'actions composant le capital social, cette distribution correspond à un dividende par action de 0,2 €.

Les dividendes seront payables au siège social dans les délais légaux.

Il est précisé que les dividendes distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 sont éligibles à la réfaction de 40 % dont

peuvent bénéficier les personnes physiques domiciliées en France.

Dans le cas où lors de la mise en paiement du dividende, la société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice correspondant aux dividendes non versés en raison de cette détention seraient affectés au compte "report à nouveau".

## 2.11. LES MODIFICATIONS APPORTÉES AUX MODES DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS OU AUX MÉTHODES D'ÉVALUATION SUIVIES LES ANNÉES PRÉCÉDENTES

Pour GPE SA, il n'y a pas eu de modification dans la présentation et dans les méthodes d'évaluation.

## 2.12. ÉTAT ET ÉVOLUTION DES PARTICIPATIONS ET CONTRÔLES DE LA SOCIÉTÉ SUR D'AUTRES SOCIÉTÉS

### Tableau des filiales consolidées

En 2007, Groupe Pizzorno Environnement a acquis 100 % des parts de la SAS Roger Gosselin (voir §2.1 Activité de la société) et a

participé à la création de la société Teodem SA de droit marocain, créée en exécution du contrat de gestion déléguée du centre de traitement de déchets d'Oum Azza.

Le tableau des filiales et participations se présente comme suit :

Dénomination	N° Siren	% Intérêt	Mode d'intégration
Dragui-Transport			
Roger Gosselin			
Samnet			
Segedema			
Teodem			
Selfema			
Sem Porte du Var Environnement			
Nicollin Sgea Sep			
Sgea			
Sma			
Sovatram			
SCI Foncière de la Môle			
Pizzorno Environnement Tunisie			
Sud Invest. Environnement			
Draguignan	722 850 070	95,65 %	IG
Mannevillette	424 656 502	100,00 %	IG
Saint-Ambroix	302 221 403	96,27 %	IG
Rabat (Maroc)		96,44 %	IG
Rabat (Maroc)		97,55 %	IG
Draguignan	323 592 295	96,14 %	IG
Saint Maximim	493 636 054	48,08 %	ME
Draguignan		48,45 %	IP
Draguignan	324 667 211	96,89 %	IG
Draguignan	683 780 186	91,30 %	IG
Draguignan	739 502 797	96,27 %	IG
Draguignan	490 920 634	47,82 %	IG
Tunis (Tunisie)		98,45 %	IG
Draguignan	418 742 086	96,40 %	IG

### Filiales non consolidées

Certaines participations ont été exclues du périmètre de consolidation parce qu'il s'agit

d'entreprises en sommeil ou sur lesquelles le Groupe n'exerce aucune influence notable.

Sociétés	% capital détenu
SCI du Balançon	16,66 %
SA Scann	5 %
Z ET P à Abu Dhabi	49 %

### 2.13. L'AVIS DONNÉ À UNE AUTRE SOCIÉTÉ PAR ACTIONS QUE LA SOCIÉTÉ DÉTIENT PLUS DE 10 % DE SON CAPITAL

Néant

### 2.14. ALIÉNATION D'ACTIONS INTERVENUES À L'EFFET DE RÉGULARISER LES PARTICIPATIONS CROISÉES

Néant

### 2.15. CERTAINS RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET AUX ACTIONS D'AUTOCONTRÔLE

Le 5 juin 2007, l'Assemblée Générale de la société a adopté une décision, et donné les pouvoirs au Conseil d'Administration en ce sens, l'autorisant à acheter ses propres actions afin d'assurer la liquidité et/ou l'animation du marché dans la limite de 3 % du nombre d'actions sur une durée maximum de dix-huit mois.

À ce titre, au 31 décembre 2007, la Société possède 11 931 de ses propres actions acquis pour une valeur de 422 112,7 € soit une valeur d'acquisition moyenne de 35,38 € représentant 0,29 % du capital social. Les mouvements de titres d'autocontrôle ont été les suivants :

Au 31 décembre 2007, la valeur de ces titres était de 268 K€.

Par ailleurs, la société n'a reçu, au cours de l'exercice, aucune information au titre de l'article L.233-7 du Code de Commerce, l'informant du franchissement d'un seuil de détention de son capital.

En conséquence, au 31 décembre 2007, les actionnaires personnes morales ou physiques détenant directement ou indirectement une part des actions de la société supérieure aux seuils prévus à l'article L.233-13 du Code de Commerce sont les suivantes :

	31/12/2006	Augmentation	Diminution	Au 31/12/2007
ARKEON FINANCE	1 100	10 831		11 931

Identité	Part du capital social		Part des droits de votes		Date de validité
	Nb de titres / nb total	%	Nb de droits / nb total	%	
M Francis Pizzorno	2 872 993	74,62 %	5 745 986	85,46 %	31/12/2007
Financière de Champlain	206 847	5,17 %	206 847	2,96 %	31/12/2007

Financière de Champlain SAS nous a informé avoir franchi, le 15 janvier 2008, le seuil des 10 % du capital de notre société et détenir 408 570 actions soit 10,21 % du capital et 5,84 % des droits de vote.

Nous précisons que conformément à l'article 12 des statuts de notre société, les actions inscrites nominativement au nom d'un même actionnaire pendant plus de quatre ans donnent droit de vote double. Ainsi, le nombre total d'actions à droit de vote double est, au 31 décembre 2007, de 2 872 993 actions.

## 2.16. LES DIVIDENDES VERSÉS AU TITRE DES TROIS EXERCICES PRÉCÉDENTS ET DIVERS RENSEIGNEMENTS D'ORDRE FISCAUX

### Dividendes

Exercice clos le	Dividende brut	Avoir fiscal	Dividende net
31/12/2006	1 100 000 €	0 €	1 100 000 €
31/12/2005	1 000 000 €	0 €	1 000 000 €
31/12/2004	552 420 €	0 €	552 420 €
31/12/2003	641 520 €	213 840 €	427 680 €

### Charges non déductibles

Au titre des charges non déductibles visées aux articles 39-4, 39-5 et 54 quater du C.G.I., la société a réintégré dans son résultat une somme globale de 6 439 €.

## 2.17. ÉTAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL SOCIAL

Au dernier jour de l'exercice, il n'existe aucun mécanisme de participation des salariés au capital social de la société ou des sociétés qui lui sont liées.

## 2.18. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES DES MANDATAIRES SOCIAUX

Rémunération et avantages perçus de la société exprimés en brut.  
En 2004, 2005, 2006 et 2007, M. Pizzorno

a reçu une rémunération de la société sous forme de salaires. Pour les autres administrateurs ayant perçu une rémunération, il s'agit

d'honoraires. Ces rémunérations se décomposent comme suit :

Identité	Année	Éléments fixes	Éléments variables	Éléments exceptionnels	Total de la rémunération brute globale
M. Francis Pizzorno	2007	42 432 €			42 432 €
	2006	42 432 €			42 432 €
	2005	42 384 €			42 384 €
M. Jean Houdouin	2007	30 000 €			30 000 €
	2006				
	2005	22 000 €			22 000 €
M. Bruno Rohmer (Société Naos)	2007				
	2006				
	2005	25 000 €			25 000 €

Les autres mandataires sociaux, à savoir :  
↳ M. Frédéric Devalle  
↳ Mme Magali Devalle  
↳ Mme Maria Pilar De Via-Carrozza

n'ont reçu de la société aucune rémunération.

En ce qui concerne M. Francis Pizzorno, les éléments fixes sont entièrement constitués de salaires versés en rémunération de l'activité au sein de la société. Ils comprennent les avantages en nature consistant exclusivement en la mise à disposition de véhicule de fonction.

Les rémunérations fixes et exceptionnelles du Président-Directeur Général ont été fixées par une Assemblée Générale de l'associé unique en date du 16 novembre 2004 lorsque la société était encore une S.A.S.U.

avant sa transformation en société anonyme à Conseil d'Administration par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 juin 2005.

Pour les accessoires à sa rémunération, le Président-Directeur Général est assimilé à un salarié et bénéficie notamment des régimes retraite et prévoyance des cadres dirigeants de la société.

Les administrateurs ont bénéficié de jetons de présence sur l'exercice 2007 répartis de la façon suivante :

M. Bruno Rohmers : 33 000 €  
M. Jean Houdouin : 33 000 €

Les mandataires sociaux n'ont bénéficié, durant l'exercice, d'aucune attribution de titres de capital ou de titres de créances ou de titres donnant accès au capital ou droit à des titres de créances de la société ou des

sociétés mentionnées aux articles L.228-13 et L.228-93 du Code de Commerce.

La société n'a pris aucun engagement (éléments de rémunérations, indemnités de cessation ou de changements de fonctions...) au bénéfice de ses mandataires sociaux pouvant correspondre à des éléments de rémunérations, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci.



**Rémunération et avantages perçus des sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du Code de Commerce**

Pour ceux des mandataires sociaux qui l'étaient déjà en 2005, l'information est donnée sur les exercices 2005, 2006 et 2007.

Identité	Année	Éléments fixes	Éléments variables	Éléments exceptionnels	Total de la rémunération brute globale
M. Francis Pizzorno	2007	372 102,00 €		15 422,00 €	387 524,00 €
	2006	322 696,28 €		79 041,24 €	401 737,52 €
	2005	369 076,28 €			369 076,28 €
M. Jean Houdouin	2007				0,00 €
	2006				0,00 €
	2005				0,00 €
M. Bruno Rohmer	2007				0,00 €
	2006				0,00 €
	2005				0,00 €
M. Frédéric Devalle	2007	82 953,00 €		2 489,00 €	85 441,00 €
	2006	78 650,04 €		1 850,00 €	80 500,04 €
	2005	77 247,24 €		358,99 €	77 606,23 €
Mme Magali Devalle	2007	52 901,00 €		4 625,00 €	57 526,00 €
	2006	46 849,03 €			46 849,03 €
	2005	43 875,42 €		862,46 €	44 737,91 €
Mme Maria Pilar De Via-Carrozza	2007	98 179,00 €		5 874,00 €	104 052,00 €
	2006	100 114,00 €			100 114,00 €
	2005	75 765,44 €		20 435,29 €	96 200,73 €

**2.19 MANDATS ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX EXERCÉS EN 2007**

**M. Francis Pizzorno**

Président – Directeur Général

*Autres mandats et fonctions :*

Dragui-Transport SA	Président-Directeur Général
Société Générale Environnement et Assainissement (SGEA) SAS	Président
Société Varoise de Traitement (SOVATRAM) SAS	Président
Société Moderne d'Assainissement (SMA) SAS	Président
SELFEMA SAS	Président
Roger Gosselin SAS	Président
SAMNET SARL	Gérant
Sud Invest Environnement SARL	Gérant
SCI de la Nartuby	Gérant

**M. Jean Houdouin**

Administrateur

*Autres mandats et fonctions :*

HIFIC SAS	Président
-----------	-----------

**M. Bruno Rohmer**

Administrateur

*Autres mandats et fonctions :*

Edipro-PrintReference SA	Administrateur
KILOUTOU SA	Administrateur
NAOS SARL	Gérant

**Mme Maria De Via / Carrozza**

Administrateur

*Autres mandats et fonctions :*

Roger Gosselin SAS	Directeur Général Délégué
TEODEM	Administrateur
SEM Porte du Var Environnement	Représentant permanent GPE

**Mme Magali Devalle**

Administrateur

*Autres mandats et fonctions :*

SEGEDEMA (filiale Maroc)	Gérante
Dragui-Transport SA	Représentant permanent de GPE
SCI François Charles Investissement	Gérante

**M. Frédéric Devalle**

Administrateur

Dragui-Transport SA	Directeur Général Délégué
Dragui-Transport SA	Représentant permanent de SOVATRAM
Société Générale Environnement et Assainissement (SGEA) SAS	Directeur Général Délégué
Société Varoise de Traitement (SOVATRAM) SAS	Directeur Général Délégué
Société Moderne d'Assainissement (SMA) SAS	Directeur Général Délégué
SELFEMA SAS	Directeur Général Délégué
SEM Porte du Var Environnement	Représentant permanent de SELFEMA
TEODEM	Président
SCI Foncière de La Môle	Gérant
SCI La Camargue	Gérant

## 2.20. DÉLÉGATIONS EN COURS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lors de son Assemblée Générale Extraordinaire du 6 juin 2005, notre société a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à une augmentation du capital dans les termes suivants d'un montant nominal de 3 000 000 € en une ou plusieurs fois dans un délai de deux ans.

Cette délégation a été utilisée pour réaliser une augmentation de capital décidée par le Conseil d'Administration du 30 juin 2005, dans le cadre de l'introduction en bourse par émission de 500 000 actions nouvelles. Le 2 novembre 2005, le Conseil d'Administration a constaté la réalisation de cette augmentation de capital pour un montant de 970 229 €. Cette délégation a expiré le 6 juin 2007.

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire des actionnaires de notre société en date du 31 mars 2006 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder, en une ou plusieurs fois, à des attributions gratuites d'ac-

tions ordinaires de la société, existantes ou à émettre, au profit des bénéficiaires appartenant aux catégories qu'il déterminera parmi les membres du personnel de la société ou des sociétés et groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L.225-197-2 du Code de Commerce, ou de mandataires sociaux au sens de l'article L.225-197-1 II alinéa 1 du Code de Commerce. La durée de la validité de cette délégation a été fixée à trente-huit (38) mois à compter de la date de ladite assemblée. A ce jour, cette délégation n'a pas été utilisée par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Mixte du 5 juin 2007 a autorisé le Conseil d'Administration, pour une période de dix-huit (18) mois, conformément aux articles L.225-209 et suivants du Code de Commerce, à procéder à l'achat d'actions de la société, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, dans la limite de 3 % du nombre d'actions com-

posant le capital social, soit sur la base du capital actuel de 120 000 actions.

L'objectif de cette autorisation consiste à procéder à des opérations en fonction des situations de marché, et à régulariser le cours par intervention systématique en contre tendance sur le marché.

L'Assemblée Générale a décidé que le montant total des sommes que la société pourrait consacrer au rachat de ses actions au cours de cette période sera de 5 000 000 euros. L'acquisition de ces actions ne pourra être effectuée à un prix supérieur à soixante (60) euros, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société, et étant toutefois précisé que ces actions pourront être attribuées gratuitement dans les conditions prévues par la loi.

Durant l'exercice 2007, cette délégation a été utilisée pour acquérir 10 831 actions.

## 2.21. PRINCIPAUX ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

Conformément à l'article L.225-100-3 du Code de Commerce, les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sont les suivants :

### Structure du capital de la société

Sachant que le capital est composé de 4 000 000 de titres dont 1 000 000 font l'objet de la cotation, la structure du capital est décrite au paragraphe 2.15 du présent rapport.

### Les restrictions statutaires

Les statuts ne comportent aucune restriction particulière à l'exercice des droits de vote ou à la cession des titres.

Cependant, l'article 12 des statuts prévoit l'exercice d'un droit de vote double attaché à tous les titres pour lesquels il pourra être justifié une inscription nominative depuis quatre ans au moins au nom d'un même actionnaire.

Aucune convention n'a été transmise à la société au titre de l'article L233-11 du Code de Commerce.

### Participations directes ou indirectes dans le capital de la société dont elle a connaissance en vertu des articles L.233-7 et L.233-12 du Code de Commerce

Voir paragraphe 2.15

### Liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux.

Néant sauf droit de vote double décrit ci-dessus.

### Mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier

Néant.

### Accords entre les actionnaires dont la société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote

Néant.

### Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration ainsi qu'à la modification des statuts de la société

Les statuts reprennent les règles légales applicables en la matière. Voir article 14 et suivants des statuts.

### Pouvoirs du Conseil d'Administration, en particulier en matière d'émission ou de rachat d'actions

Voir paragraphe 2.15.

### Accords prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'Administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle ou sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique.

Néant.

## 2.22. ÉTAT RÉCAPITULATIF DES OPÉRATIONS SUPÉRIEURES À 5 000 EUROS

Conformément à l'article L.621-18-2 et R.621-43-1 du Code Monétaire et Financier, nous vous prions de bien vouloir trouver

ci-après un état récapitulatif des opérations supérieures à 5 000 euros réalisées sur les titres de la société par les dirigeants, les

hauts responsables et les personnes qui leur sont liées.

Dirigeant	Date de l'opération	Nature de l'opération	Nombre de titres	Prix unitaire	Montant opération
M. F Pizzorno	15/02/2007	vente	112 000	39,5	4 424 000

## 3. ANNEXES

### 3.1. ACTIVITÉ DES FILIALES DE GPE SA (EN K€)

INFORMATIONS FINANCIÈRES	CAPITAL	CAP. PROPRES AVT AFFECT. RÉSULTAT (*)	% DU CAPITAL DÉTENU	VALEUR COMPT TITRES DÉTENUS BRUTE NETTE		MT CAUTIONS & AVALS DONNÉS	CA HT DERN. EX. ÉCOULÉ	RÉSULTAT DERN. EX. CLOS	DIVIDENDES ENCAISSÉS AU COURS EX.
<b>Participations</b>									
SEM PORTE DU VAR ENVIR.	300 010		47,98	143 950	143 950				
<b>Filiales</b>									
DRAGUI-TRANSPORTS	153 150	1 314 957	95,64	7 858 747	7 858 747		64 391 325	3 061 787	2 432 375
SOVATRAM	201 233	2 865 929	17,58	668 474	668 474		20 378 808	2 776 770	649 600
SGEA	76 500	3 400 593	25,00	335 388	335 388		25 435 231	131 581	100 000
PIZZORNO ENVIRON. TUNISIE	10 000		50,00	5 000	5 000				
GOSSELIN	37 000	987 089	100,00	4 378 496	4 378 496		10 046 128	1 134 073	
TEODEM	26 719	26 719	49,33	13 189	13 189		93 683	- 2 992	

(\*) taux valorisation de la SARL TEODEM au 31/12/2007 : 1 € = 11,22804 dh

### 3.2. TABLEAU DES RÉSULTATS SUR LES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	2003	2004	2005	2006	2007
<b>I-SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE</b>					
a) Capital social	6 791 607	6 791 604	7 761 833	21 416 000	21 416 000
b) Nombre d'actions émises	445 500	445 500	4 000 000	4 000 000	4 000 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<b>II-RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTIVES</b>					
a) Chiffre d'affaires HT	504 000	1 131 131	1 933 353	2 667 457	7 434 155
b) Résultat avant impôts, particip. des salariés, dotation aux amortissements et provisions et reprise	535 968	590 041	653 115	2 778 998	3 111 592
c) Impôts sur les bénéficiaires			- 215 087	- 116 719	- 160 365
c') Participations des salariés					
d) Résultat après impôts, particip. des salariés, dotation aux amortissements et provisions et reprise	533 418	572 490	847 894	2 846 718	3 125 962
e) Montant bénéficiaires distribués au cours de l'exercice	307 395	427 680	552 420	805 499	1 100 000
<b>III-RÉSULTAT DES OPÉR. RÉDUIT À UNE ACTION</b>					
a) Résultat après impôts, particip. des salariés, mais avant dotation aux amortissements et provisions et reprise	1	1	2	1	1
b) Résultat après impôts, particip. des salariés, dotation aux amortissements et provisions et reprise	1	1	2	1	1
c) Dividende versé à chaque action	1	1	1	0	0
<b>IV-PERSONNEL</b>					
a) Nombre de salariés	1	3	6	8	15
b) Montant de la masse salariale	41 242	246 109	320 356	452 869	660 504
c) MT sommes versées au titre des avantages sociaux	16 945	95 261	139 762	198 536	310 746
d) Personnel intérimaire					
e) Personnel loué intersociété					1 266

# RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL ET LE CONTRÔLE INTERNE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L. 225-37, alinéa 6, du Code de Commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

↳ des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ;

↳ des procédures de contrôle interne mises en place par la société ;  
↳ de l'étendue des pouvoirs du Président-Directeur Général.

## I. PRÉPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### I.1 - Composition du conseil

Votre Conseil d'Administration est composé de six membres. La liste des administrateurs de la société, incluant les fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés, est la suivante :

#### M. Francis Pizzorno

Président – Directeur Général  
*Autres mandats et fonctions :*  
Dragui-Transport SA  
Président-Directeur Général  
Société Générale Environnement et Assainissement (SGEA) SAS  
Président  
Société Varoise de Traitement (SOVATRAM) SAS  
Président  
Société Moderne d'Assainissement (SMA) SAS  
Président  
SELFEMA SAS  
Président  
Roger Gosselin SAS  
Président  
SAMNET SARL  
Gérant  
Sud Invest Environnement SARL  
Gérant  
SCI de la Nartuby  
Gérant

#### M. Jean Houdouin

Administrateur  
*Autres mandats et fonctions :*  
HIFIC SAS  
Président

#### M. Bruno Rohmer

Administrateur  
*Autres mandats et fonctions :*  
Edipro-PrintReference SA  
Administrateur  
KILOUTOU SA  
Administrateur  
NAOS SARL  
Gérant

#### Mme Maria De Via / Carrozza

Administrateur  
*Autres mandats et fonctions :*  
Roger Gosselin SAS  
Directeur Général Délégué  
TEODEM  
Administrateur  
SEM Porte du Var Environnement  
Représentant permanent GPE

#### Mme Magali Devalle

Administrateur  
*Autres mandats et fonctions :*  
SEGEDEMA (filiale Maroc)  
Gérante  
Dragui-Transport SA  
Représentant permanent de GPE  
SCI François Charles Investissement  
Gérante

#### M. Frédéric Devalle

Administrateur  
Dragui-Transport SA  
Directeur Général Délégué  
Dragui-Transport SA  
Représentant permanent de SOVATRAM  
Société Générale Environnement et Assainissement (SGEA) SAS  
Directeur Général Délégué  
Société Varoise de Traitement (SOVATRAM) SAS  
Directeur Général Délégué  
Société Moderne d'Assainissement (SMA) SAS  
Directeur Général Délégué  
SELFEMA SAS  
Directeur Général Délégué  
SEM Porte du Var Environnement  
Représentant permanent de SELFEMA  
TEODEM  
Président  
SCI Foncière de La Môle  
Gérant  
SCI La Camargue  
Gérant



## 1.2 - Fréquence des réunions

Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2007 et le 31 décembre 2007, votre Conseil d'Administration s'est réuni 9 fois. Le taux moyen de participation a été de 100 %.

## 1.3 - Convocations des administrateurs

Les administrateurs ont été régulièrement convoqués au moins 3 jours à l'avance par lettre simple ou par message électronique. Conformément à l'article L. 225-238 du Code de Commerce, les Commissaires aux Comptes ont été convoqués aux réunions du conseil qui ont examiné et arrêté les comptes.

## 1.4 - Information des administrateurs

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été communiqués en même temps que les convocations.

## 1.5 - Lieu des réunions

Les réunions du Conseil d'Administration se sont toutes déroulées au siège social.

## 1.6 - Décisions adoptées

Au cours de l'exercice écoulé, les principales décisions du Conseil d'Administration sont les suivantes :

### **Lors de la réunion du 31 janvier 2007**

Proposition d'extension de l'objet social.

### **Lors de la réunion du 3 avril 2007**

Le conseil approuve les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2006.

### **Lors de la réunion du 5 juin 2007**

Le conseil se prononce pour la poursuite du projet d'acquisition de l'entreprise Roger Gosselin.

## 1.7 - Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués sans délai à tous les administrateurs.

## 1.8 - Pouvoirs du Directeur Général

Je vous précise qu'aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Président-Directeur Général.

## 1.9 - Règles déterminant les rémunérations des mandataires sociaux

Les rémunérations fixes et exceptionnelles du Président-Directeur Général ont été fixées par une Assemblée Générale de l'associé unique en date du 16 novembre 2004 lorsque la société était encore une S.A.S.U. avant sa transformation en société anonyme à Conseil d'Administration par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 juin 2005.

Au cours de l'exercice, aucun Conseil d'Administration n'a modifié ces rémunérations. Les autres administrateurs bénéficient de jetons de présence dont le quantum est déterminé par l'Assemblée Générale et qui sont attribués aux administrateurs par décision du Conseil d'Administration.

## 2. PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

Comme toute activité économique, celle de notre société présente certains risques qui ont été présentés en détail dans le document de base émis en juillet 2005 lors de l'introduction en bourse et auquel nous vous invitons à vous reporter aucun changement notable n'étant intervenu sur la nature de ces risques.

Afin de maîtriser au mieux ces risques, notre société a mis au point un dispositif de contrôle interne, défini et mis en œuvre sous la responsabilité de la Direction Générale, qui vise à assurer :

- ↳ la conformité aux lois et règlements,
- ↳ l'application des instructions et des orientations fixées par la Direction Générale,
- ↳ le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs,
- ↳ la fiabilité des informations financières.

Et d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

En contribuant à prévenir et maîtriser les risques de ne pas atteindre les objectifs que s'est fixée la société, le dispositif de contrôle interne joue un rôle clé dans la conduite et le pilotage de ses différentes activités.

Toutefois, le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs de la société seront atteints.

Le contrôle interne mis en œuvre repose sur l'organisation et les méthodologies suivantes :

### 2.1 - Organisation générale du contrôle interne

Le contrôle interne repose sur trois piliers importants :

1. Un auto-contrôle permanent qui repose sur l'organisation même des services ;
2. L'intervention de l'expert comptable ;
3. L'intervention d'un service contrôle interne.

#### **Auto-contrôle structurel**

Cet auto-contrôle repose sur les principes de "validation" et de séparation de l'ordonnateur et du payeur.

Ainsi le processus des achats, comporte-t-il un demandeur initial dont la demande d'achat devra être, parfois en fonction du montant de la commande, validée selon le cas par une ou plusieurs personnes hiérarchiquement supérieures ou ayant des responsabilités techniques particulières (Directeur parc et maintenance par exemple).

Seul le service des achats est habilité à émettre un bon de commande après avoir vérifié la chaîne des validations. Les factures sont vérifiées par le service achats avant transmission au service comptabilité.

Enfin, les règlements, préparés exclusivement par le service trésorerie, sont effectués par l'une des personnes ayant pouvoir auprès des banques de la société.

De même, dans le processus de facturation, la facture est préparée par le service facturation, puis validée par le Directeur de Branche.

Un système de contrôle interne permet de vérifier les tonnages reçus sur nos sites de traitement, avec les tonnages collectés et transportés.

Un reporting mensuel est réalisé à la Direction Financière indiquant notamment le nombre d'avoirs, l'état des en-cours clients en montant et en nombre de jours.

Un état récapitulatif des anomalies et des actions correctives mises en place est tenu à jour. Il prend en compte l'ensemble des avoirs établis, ainsi que les courriers de réclamations de nos clients.

Tous les trimestres, un audit tournant est réalisé entre les rapports d'activités des conducteurs et le cycle de facturation du mois, afin de contrôler que l'ensemble des prestations réalisées a bien fait l'objet d'une facturation.

Le service contrôle de gestion intervient pour fournir régulièrement les informations financières à la Direction Générale et aux Directeurs opérationnels ou de service.

#### **L'intervention de l'expert comptable**

La société fait appel, pour l'ensemble du Groupe, à un expert comptable pour l'établissement des bilans sociaux semestriels et



annuels ainsi que pour le bilan consolidé. Il a en charge le contrôle des déclarations fiscales, sociales et la révision de comptes.

Au Maroc un expert comptable local est en charge de l'élaboration des bilans semestriels, et annuels. Les éléments nécessaires à la consolidation sont transmis à l'expert comptable en France.

Le rôle de l'expert comptable est important dans le processus de contrôle interne, il est le garant "externe" de l'application des normes comptables ainsi que des obligations fiscales et sociales.

### La contribution de l'audit interne

Le Groupe dispose d'une collaboratrice dédiée aux travaux d'audit interne.

Elle est rattachée à la Direction Financière.

Ses missions sont établies à la demande de la Direction Générale sur un secteur ou une exploitation. L'audit interne a la charge de vérifier l'ensemble des éléments liés à l'exploitation et à la gestion sur les parties suivantes :

### Éléments organisationnels :

- ↳ la vérification des organigrammes en place et des missions de chacun sur les diverses structures contrôlées,
- ↳ la planification du travail et le suivi du personnel,
- ↳ les procédures paies,
- ↳ les procédures Ressources Humaines,
- ↳ la planification du travail à court et moyen terme,
- ↳ les données structurelles de l'établissement (locaux et moyens à disposition).

### Financiers :

- ↳ le suivi de la facturation contractuelle (contrat et budget),
- ↳ le suivi des résultats mensuels et des budgets,
- ↳ le suivi des procédures d'achats,
- ↳ l'évaluation des besoins réels,
- ↳ les recouvrements.

### Fonctionnels :

- ↳ la fiabilité des processus de travail en place,
- ↳ le suivi des chaînes techniques, administratives, et financières,
- ↳ le développement de la structure.

### Qualitatifs :

- ↳ le respect des outils de travail mis à disposition,
- ↳ le respect des règles QSE,
- ↳ la détermination des critères de qualité conformes aux contrats et aux attentes du Groupe,
- ↳ l'utilisation des médias.

### Travaux initiés en 2007 en matière de contrôle interne

Les travaux décrits ci-après, poursuivent notamment le même objectif de qualité de l'information de gestion, comptable et financière.

### Cadre de Référence AMF sur le contrôle interne

Le Groupe a souhaité se conformer avec les recommandations de l'AMF contenues dans le Cadre de Référence sur le contrôle interne communiqué le 22 janvier 2007, puis complété par la communication du 9 janvier 2008 sur les aménagements de la réglementation financière au bénéfice des Valeurs Moyennes et Petites (capitalisation boursière inférieure ou égale à 1 Milliard d'€ au 31 décembre 2007) :

A cet effet, le Groupe a sollicité auprès d'un prestataire la revue d'un point de vue méthodologique, de cette démarche d'auto-évaluation (piliers 1 et 2) puis de documentation du contrôle interne comptable et financier (pilier 3). Ce projet a été lancé en novembre 2007.

Pour rappel, le Cadre de Référence AMF comporte deux éléments :

#### 1/ L'auto-évaluation du contrôle interne qui regroupe :

- ↳ 1 court exposé des principes généraux du contrôle interne – Pilier 1
  - cinq composantes du contrôle interne, proches du COSO
- ↳ 1 "guide d'application" consacré au contrôle interne – Pilier 2
  - Le guide d'application couvre l'ensemble des processus comptables et financiers
  - Le guide d'application comporte environ 200 objectifs de contrôle à appliquer.

#### 2/ La documentation du contrôle interne qui est composée de :

- ↳ 2 courts questionnaires complémentaires présentés en annexe – Pilier 3
  - un questionnaire relatif au contrôle interne comptable et financier
  - un questionnaire relatif à l'analyse et à la maîtrise des risques

L'approche adoptée a consisté à :

- ↳ Initier en 2007 une cartographie, sous forme d'ateliers d'identification de facteurs de risques, précisément sur le périmètre de processus éligibles au cadre de référence, soit 26 processus portant sur l'information comptable et financière
- ↳ Généraliser progressivement, si possible sur les 3 prochains exercices, cette démarche de cartographie à l'ensemble des autres processus métiers et supports.

La revue de conformité du Groupe au Cadre de Référence, permettra au terme de la démarche et dans sa composante Guide d'Application (pilier 2), de distinguer deux catégories de contrôles :

- ↳ ceux pour lesquels, une insuffisance dans la conception ou la formalisation a été observée,
- ↳ ceux pour lesquels, une auto-évaluation plutôt satisfaisante a été formulée.

Les éléments de contrôle à améliorer seront ainsi cartographiés sous forme de facteurs de risques et priorisés suivant le niveau de chacun d'entre eux. Méthodologiquement, la criticité d'un risque s'apprécie de manière relative en croisant les composantes *Probabilité et Impact unitaire*. Dans l'absolu, les facteurs qui seront retenus au niveau de la cartographie, ne devraient pas présenter pour autant, de risques pouvant avoir une incidence significative sur l'application des instructions et orientations fixées par la Direction et sur la fiabilité des informations financières. Ils constituent en revanche des sujets de réflexion pour le Groupe, en terme d'axes d'amélioration.

Le Groupe disposera au terme de la démarche, d'une matrice de suivi de ces facteurs de risques. L'ordre de priorité des facteurs de risques ainsi exposés dans la cartographie, commandera la définition du plan d'actions de remise à niveau des points de contrôle ainsi identifiés.

S'agissant des éléments de contrôle auto-évalués favorablement, et suivant les recommandations de l'AMF ainsi que les Normes d'Exercice Professionnel des Commissaires aux Comptes, un programme de tests d'existence sera établi en 2008, afin de donner une certaine matérialité à cet exercice d'auto-évaluation.

### Axes d'amélioration 2008 en matière de contrôle interne

#### Poursuite du projet Cadre de Référence AMF

A l'issue d'une première phase d'auto-évaluation du dispositif de contrôle interne (phase 1), le Groupe s'est engagé à poursuivre et à finaliser ce projet, ce qui suppose en 2008 :

- ↳ la finalisation de la cartographie des risques sur le périmètre comptable et financier,
- ↳ le déploiement et le suivi du plan d'actions de remise à niveau des éléments de contrôle précédemment évalués comme devant être améliorés (phase 2),
- ↳ la mise à jour de la matrice de contrôles définie en 2007 qui fera l'objet d'un programme dit de "Tests d'existence",



Il est rappelé que selon les indications méthodologiques de l'AMF, un test d'existence, se définit comme la combinaison de trois assertions :

- ↳ pertinence du contrôle,
- ↳ matérialité,
- ↳ conservation (traçabilité).

En 2008, un bilan de la démarche décrite précédemment, sera dressé et présenté notamment aux Commissaires aux Comptes. En fonction des appréciations portées sur cette démarche, une extension progressive de l'auto-évaluation et de la documentation du contrôle interne ainsi que de la cartographie des risques inhérents aux autres processus (métiers), sera ainsi proposée.

La validité et la pérennité de la démarche Cadre de Référence AMF, supposent une mise à jour continue, et au minimum annuelle des processus d'auto-évaluation et de documentation du contrôle interne comptable et financier. La première actualisation est prévue pour le dernier trimestre 2008.

Fait à Draguignan, le 18 avril 2008  
Le Président du Conseil d'Administration

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, établi en application de l'article L225-235 du Code de Commerce sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société Groupe Pizzorno Environnement, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Groupe Pizzorno Environnement et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- ↳ Prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- ↳ Prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- ↳ Déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce.

Draguignan et Marseille, le 18 avril 2008

## **Les Commissaires aux Comptes**

**Paul Mortini**  
15, allée d'Azemar  
83300 Draguignan

**Deloitte & Associés**  
**Hugues Desgranges**  
10, place de la Joliette  
Les Docks - Atrium 10.4  
13002 Marseille

# Honoraires versés aux contrôleurs légaux des comptes sur l'ensemble du périmètre consolidé pour l'exercice 2007

## HONORAIRES VERSÉS AU TITRE DES TRAVAUX DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Exercice 2007 (en €)	DELOITTE				MORTINI			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007
<b>Audit</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	57 000	57 200	36 %	31 %	16 000	16 000	20 %	17 %
Filiales intégrées globalement	70 570	87 321	45 %	48 %	65 000	78 000	80 %	83 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes								
Emetteur	700	5 050	0 %	3 %				0 %
Filiales intégrées globalement								
<b>Sous-total</b>	<b>128 270</b>	<b>149 571</b>	<b>82 %</b>	<b>82 %</b>	<b>81 000</b>	<b>94 000</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social	27 900		18 %					
Autres (à préciser si >10% des honoraires d'audit)								
Autres prestations		33 000	0	18 %				
<b>Sous-total</b>	<b>27 900</b>	<b>33 000</b>	<b>18 %</b>	<b>18 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0 %</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>156 170</b>	<b>182 571</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>81 000</b>	<b>94 000</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

# COMPTES CONSOLIDÉS

## I. BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2007 (EN K€)

ACTIF	Notes	31/12/2007	31/12/2006
<b>ACTIFS NON-COURANTS</b>			
Goodwill	4.1.1	11 161	7 364
Immobilisations corporelles	4.1.2	62 894	48 678
Autres immobilisations incorporelles	4.1.3	141	131
Participations comptabilisées par mises en équivalence	4.1.4	51	143
Titres disponibles à la vente	4.1.5	209	208
Autres actifs non-courants	4.1.6	732	814
Impôts différés actifs	4.1.11	351	482
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>75 539</b>	<b>57 820</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks et en-cours	4.1.7	658	390
Clients et comptes rattachés	4.1.16	37 666	32 435
Autres actifs courants	4.1.6	1 590	1 729
Actifs d'impôts courants	4.1.14	9 187	7 522
Trésorerie et équivalent de trésorerie	4.1.8	24 208	18 862
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>		<b>73 309</b>	<b>60 938</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>148 848</b>	<b>118 758</b>





PASSIF	Notes	31/12/2007	31/12/2006
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital émis	4.2.1	21 416	21 416
Autres réserves	4.2.2	13 400	9 263
Titres en auto-contrôle	4.2.3	-268	-44
Résultat de l'exercice		4 174	5 366
Capitaux propres part du Groupe		38 722	36 001
Intérêts minoritaires		832	750
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>39 554</b>	<b>36 751</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Emprunts et passifs financiers à long terme	4.1.9	36 050	24 450
Impôts différés passifs	4.1.11	1 146	499
Provisions à long terme	4.1.12	3 999	4 393
Avantages postérieurs à l'emploi	4.1.13	1 590	1 368
Autres passifs non courants	4.1.15		556
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>42 785</b>	<b>31 266</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés		20 035	17 393
Emprunts à court terme		1 554	2 371
Partie courante des emprunts et passifs financiers à long terme	4.1.9	15 314	10 419
Passif d'impôts courants	4.1.14	24 348	18 594
Provisions à court terme	4.1.12	751	717
Autres passifs courants	4.1.15	4 507	1 247
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>		<b>66 059</b>	<b>50 741</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>148 848</b>	<b>118 758</b>

## 2. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2007 (EN K€)

	Notes	31/12/2007	31/12/2006
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>4.3.2</b>	<b>137 964</b>	<b>115 630</b>
Autres produits de l'activité		178	39
Achats consommés		- 7 920	- 7 023
Charges de personnel	4.3.3	- 57 901	- 47 479
Charges externes		- 44 163	- 35 390
Impôts et taxes		- 4 376	- 4 285
Dotations aux amortissements nette des reprises	4.3.4	- 13 523	- 10 957
Dotations aux provisions nette des reprises	4.3.4	137	448
Variation des stocks des en cours et produits finis		- 39	59
Autres produits et charges courants	4.3.5	- 721	- 589
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>9 636</b>	<b>10 453</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	4.3.6		
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>9 636</b>	<b>10 453</b>
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		558	393
Coût de l'endettement financier brut	4.3.7	- 2 512	- 1 943
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>- 1 954</b>	<b>- 1 550</b>
Autres produits et charges financiers	4.3.8	-426	-68
Charge d'impôt	4.3.9	- 2 790	- 3 235
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		-93	0
<b>Résultat net avant résultat des activités arrêtées</b>		<b>4 373</b>	<b>5 600</b>
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>4 373</b>	<b>5 600</b>
Intérêts minoritaires		199	234
<b>Résultat net (part du Groupe)</b>		<b>4 174</b>	<b>5 366</b>
<b>Résultat net par action (en euros)</b>		<b>1,04342</b>	<b>1,34141</b>
<b>Résultat net dilué par action (en euros)</b>		<b>1,04342</b>	<b>1,34141</b>

### 3. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2007 (EN K€)

	Capital	Réserve liées au capital	Tires en auto-contrôle	Réserve et Résultats consolidés	Résultats enregistrés en cap. propres	Capitaux propres (Groupe)	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Notes	4.2.1	4.2.2	4.2.3					
<b>Capitaux propres 1<sup>er</sup> janvier 2006</b>	<b>7 762</b>	<b>13 658</b>	<b>- 173</b>	<b>10 245</b>	<b>- 40</b>	<b>31 452</b>	<b>605</b>	<b>32 057</b>
Opérations sur le capital	13 654	- 13 654		2		2		2
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur titres auto-détenus			129		- 11	118		118
Dividendes				- 1 000		- 1 000	- 92	- 1 092
<b>Résultat de l'exercice</b>				<b>5 366</b>		<b>5 366</b>	<b>234</b>	<b>5 600</b>
Profits sur cessions de titres en auto-contrôle								
Ecarts de conversion				- 39		- 39	- 1	- 40
<b>Résultat enregistré directement en capitaux propres</b>				<b>- 39</b>		<b>- 39</b>	<b>- 1</b>	<b>- 40</b>
Variation de périmètre				102		102	4	106
Autres								
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2006</b>	<b>21 416</b>	<b>4</b>	<b>- 44</b>	<b>14 676</b>	<b>- 51</b>	<b>36 001</b>	<b>750</b>	<b>36 751</b>
<b>Capitaux propres 1<sup>er</sup> janvier 2007</b>	<b>21 416</b>	<b>4</b>	<b>- 44</b>	<b>14 676</b>	<b>- 51</b>	<b>36 001</b>	<b>750</b>	<b>36 751</b>
Opérations sur le capital				- 2		- 2		- 2
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur titres auto-détenus			- 224		- 77	- 300		- 300
Dividendes				- 1 100		- 1 100	- 116	- 1 217
<b>Résultat de l'exercice</b>				<b>4 174</b>		<b>4 174</b>	<b>199</b>	<b>4 373</b>
Profits sur cessions de titres en auto-contrôle								
Ecarts de conversion				- 50		- 50	- 1	- 51
<b>Résultat enregistré directement en capitaux propres</b>				<b>- 50</b>		<b>- 50</b>	<b>- 1</b>	<b>- 51</b>
Variation de périmètre								
Autres								
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2007</b>	<b>21 416</b>	<b>4</b>	<b>- 268</b>	<b>17 698</b>	<b>- 128</b>	<b>38 722</b>	<b>832</b>	<b>39 554</b>

## 4. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2007 (EN K€)

	31/12/2007	31/12/2006
Résultat net des sociétés intégrées (y compris intérêts minoritaires)	4 373	5 600
Dotations nettes aux amortissements et provisions	13 387	10 416
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	124	- 118
Autres produits et charges calculés	355	302
Plus et moins-value de cession	119	4
Quote- part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	93	
Dividendes (titres non consolidés)	- 33	- 36
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>18 418</b>	<b>16 168</b>
Coût de l'endettement financier net	2 511	1 942
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	2 790	3 235
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)</b>	<b>23 720</b>	<b>21 345</b>
Impôts versés (B)	- 2 299	- 3 008
Variation du B.F.R. lié à l'activité (C)	3 763	1 537
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité (A+B+C) (D)</b>	<b>25 184</b>	<b>19 874</b>
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	- 55	- 177
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	- 26 534	- 25 929
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 192	459
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	- 2	- 2
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		
Incidences des variations de périmètre	- 5 931	50
Dividendes reçus (stés mises en équivalence, titres non consolidés)	33	36
Variation des prêts et avances consentis	- 64	252
Subventions d'investissement reçues		
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (E)</b>	<b>- 31 361</b>	<b>- 25 311</b>
Sommes reçues des actionnaires lors des augmentations de capital :		
- Versées par les actionnaires de la société mère		
- Versées par les minoritaires des sociétés intégrées		
Rachats et reventes d'actions propres	- 224	120
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice :		
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 1 100	- 1 000
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	- 116	- 92
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	27 548	15 860
Remboursement d'emprunts (y compris contrats de location financement)	- 12 346	- 10 833
Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)	- 2 512	- 1 942
Autres flux liés aux opérations de financement	1 125	1
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (F)</b>	<b>12 375</b>	<b>2 114</b>
Incidence des variations des cours des devises (G)	11	9
<b>Variation de la trésorerie nette (D+E+F+G)</b>	<b>6 209</b>	<b>- 3 314</b>

### TABLEAU DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET (EN K€)

	31/12/2007	Variations	31/12/2006
Trésorerie brute (a)	24 208	5 347	18 861
Soldes débiteurs et concours bancaires courants (b)	- 1 278	862	- 2 140
<b>Trésorerie (c) = (a) + (b)</b>	<b>22 930</b>	<b>6 209</b>	<b>16 721</b>
Endettement financier brut (d)	- 51 364	- 16 494	- 34 870
<b>Endettement financier net (d) - (c)</b>	<b>- 28 434</b>	<b>- 10 285</b>	<b>- 18 149</b>

Voir note 4.1.8 pour le détail des soldes

# 5. ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## 1 - INFORMATIONS GÉNÉRALES

### 1.1 - Note d'information générale

La société Groupe Pizzorno Environnement est une Société Anonyme au capital de 21 416 000 euros divisé en 4 000 000 actions, dont le siège social est à Draguignan (83300), 109 rue Jean Aicard ; elle est immatriculée au RCS de Draguignan sous le N° 429 574 395 (2000B33). Depuis le 8 juillet 2005, elle est cotée à Paris sur le compartiment C de NYSE Euronext.

Elle exerce ses activités, via ses filiales en France et au Maroc et une succursale en Mauritanie, dans le domaine de la protection de l'environnement, de l'élimination et de la valorisation des déchets sous toutes leurs formes, notamment le ramassage, le traitement, le transport, le recyclage des ordures, les nettoyages industriels et urbains, l'assai-

nissement, la filtration et le traitement des eaux, les travaux publics.

Les présents comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 3 avril 2008.

### 1.2 - Evénements majeurs de l'exercice

↳ Dans son assemblée du 05/06/2007, la société Groupe Pizzorno Environnement a étendu son objet social à toutes les activités liées à l'environnement.

↳ Le 01/07/2007 la société Groupe Pizzorno Environnement a acquis 100 % des titres de la SAS Roger Gosselin dont l'activité principale concerne les travaux publics. Le montant de l'acquisition s'élève à 5 912 K€. Le goodwill résiduel généré par

cette acquisition est de 3 797 K€ après comptabilisation d'un actif de 7 150 K€ et de 5 034 K€ de passif. La contribution de cette société au résultat de l'exercice se monte à 605 K€.

↳ La société Teodem a été créée au Maroc pour la gestion du marché de Oum Azza. Le Groupe détient 97,55% de cette société par l'intermédiaire des sociétés GPE et Segedema. Elle a débuté son activité au cours du deuxième semestre 2007.

↳ Une succursale a été créée en Mauritanie pour la gestion du marché de Nouakchott au sein de la société Dragui-Transport. Elle a débuté son activité au cours du deuxième semestre 2007.

## 2 - PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 - Référentiel comptable

Les présents états financiers consolidés sont conformes aux normes internationales d'information financière (normes IFRS) adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2007. Les normes comptables internationales comprennent les normes I.F.R.S. (International Financial Reporting Standards), les normes I.A.S. (International Accounting Standards) ainsi que les interprétations (S.I.C. et I.F.R.I.C.).

La base de préparation de cette information financière résulte donc des normes et interprétations d'application obligatoires au 31 décembre 2007 adoptées par l'Union Européenne et des options et exemptions choisies par le Groupe.

Les nouvelles normes suivantes, entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2007, sont appliquées mais n'ont pas d'incidence sur les présents états financiers :

#### • au titre des nouvelles normes :

↳ IFRS 7 : informations à fournir sur les instruments financiers (applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2007).

#### • au titre d'amendement de normes existantes :

↳ IAS 1 : présentation des états financiers : amendements relatifs aux informations sur le capital (résultant d'IFRS 7) (applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2007).

#### • au titre des interprétations :

↳ IFRIC 7 : modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 39 pour des environnements économiques en hyper inflation (applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> mars 2006),

↳ IFRIC 8 : champ d'application des IFRS 2 (applicable au 1<sup>er</sup> mai 2006),

↳ IFRIC 9 : séparation des dérivés incorporés (applicable au 1<sup>er</sup> juin 2006),

↳ IFRIC 10 : information financière intermédiaire et perte de valeur (applicable au 1<sup>er</sup> novembre 2006),

↳ IFRIC 11 : transaction Groupe et stocks options (applicable au 1<sup>er</sup> mars 2007).

### 2.2 - Principes de préparation des états financiers

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis selon la méthode de la comptabilité d'engagement et du principe du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs conformément aux règles édictées par les normes IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes. Les états financiers consolidés sont présentés en euro et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€000) sauf indication contraire.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, la Direction a recours à des estimations et hypothèses fondées sur les meilleures connaissances à cette période de la situation actuelle et future. Toutefois,

les résultats pourraient être différents de ces estimations. Les estimations et hypothèses sont révisées régulièrement et les incidences de toute modification sont immédiatement comptabilisées en résultat. Les principales normes impactées sont :

↳ IAS 19 : avantages au personnel et provision concernant le départ à la retraite (4.1.12),

↳ IAS 36 : évaluation des goodwill (4.1.1),

↳ IAS 37 : provision sur suivi trentenaire (4.1.11).

### 2.3 - Périmètre et méthode de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe Pizzorno Environnement comprend, outre la société mère consolidante, toutes les entreprises qu'elle contrôle, directement ou indirectement, de manière exclusive, conjointe ou dans laquelle elle exerce une influence notable, et ce, quelle que soit leur forme juridique.

Les filiales et entreprises sur lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

Les entreprises associées qui sont celles dans lesquelles le Groupe est en mesure d'exercer une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais dont il n'a pas le contrôle, sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient plus de 20 % des droits de vote de l'entreprise associée.

Les co-entreprises qui sont les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint, c'est-à-dire dont il partage avec d'autres associés ou actionnaires le contrôle des activités en vertu d'un accord contractuel, sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Enfin, les participations directes ou indirectes du Groupe dans des sociétés sans activité ou ne permettant pas d'exercer une influence notable sur ces sociétés, ne sont pas consolidées.

## 2.4 - Traitement des goodwill

Les goodwill ont été déterminés par différence entre les coûts d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 "dépréciation d'actifs", les goodwill ne sont pas amortis mais leur valeur est testée au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de chaque année. Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). Le Groupe a défini ses UGT sur la base du niveau auquel il organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne.

Dans la mise en œuvre des tests de perte de valeur des goodwill, le Groupe combine une approche par multiples de marché (estimation de la juste valeur nette) et une approche par les flux de trésorerie estimés futurs (estimation de la valeur d'utilité). Dans l'approche par multiples de marché, le Groupe compare la valeur nette comptable des UGT avec un multiple du résultat courant d'exploitation avant amortissement des immobilisations. Dans le cas où il en ressort un risque de perte de valeur pour une UGT, une approche par les flux de trésorerie futurs estimés est mise en œuvre, laquelle consiste à déterminer la valeur d'utilité de l'UGT. Lorsque cette valeur d'utilité de l'UGT se révèle inférieure à sa valeur nette comptable une perte de valeur des goodwill est comptabilisée en "autres produits et charges d'exploitation" afin de ramener la valeur nette comptable des actifs de l'UGT à leur valeur recouvrable, définie comme le plus haut de la juste valeur nette et de la valeur d'utilité.

Les évaluations effectuées lors des tests de perte de valeur des goodwill sont sensibles aux hypothèses retenues en matière d'évolution des prix de vente et des coûts futurs, de tendances économiques dans le secteur de l'environnement et services aux collectivités. Ces évaluations sont également sensibles

aux taux d'actualisation et de croissance à l'infini retenus, le Groupe retenant pour chaque UGT un taux d'actualisation spécifique.

Les hypothèses et options clés retenues pour déterminer les valeurs recouvrables à partir de projection de flux de trésorerie futurs d'exploitation sont les suivantes :

- ↳ Période de prévision : 4 ans,
- ↳ Taux d'actualisation "K" (avant impôt société) : 10 % pour la France, 14 % pour le Maroc.

## 2.5 - Méthode de conversion pour les entreprises étrangères

Les postes de bilan des sociétés marocaines Segedema et Teodem ainsi que de la succursale mauritanienne sont convertis dans les comptes consolidés du Groupe sur la base du cours de change en vigueur à la date d'arrêté des comptes. Les postes du compte de résultat ainsi que le tableau de financement sont convertis sur la base du taux moyen de la période. Les écarts de conversion sont comptabilisés au bilan en capitaux propres.

## 2.6 - Dates des situations intermédiaires

Les comptes consolidés et les comptes individuels des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont arrêtés au 31 décembre 2007.

## 2.7 - Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, elles incluent les immobilisations prises en contrat de location financement (voir infra note 2.16)

Les actifs sont décomposés, chaque composant ayant une durée d'amortissement spécifique, en ligne avec la durée d'utilité des actifs. Les durées sont revues régulièrement et les changements d'estimation sont comptabilisés sur une base prospective.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire. Les taux appliqués sont détaillés dans le tableau suivant :

Libellés	Linéaire
<b>Immobilisations incorporelles</b>	
208 - Logiciels	20 %
<b>Immobilisations corporelles</b>	
214.1 - Constructions	5 à 20 %
215.4 - Installations techniques, mat. et outillage	7 à 20 %
218.1 - Agencements, Aménagements et Installations divers	10 à 33,33 %
218.2 - Matériel de transport	12,5 à 17 %
218.3 - Matériel de bureau et informatique	10 à 25 %
218.4 - Mobilier	20 %



## 2.8 – Titres de participation

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont analysés comme des titres disponibles à la vente et sont comptabilisés à la juste valeur. Les pertes et gains latents sont comptabilisés dans une composante distincte des capitaux propres. Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation des titres (notamment en cas de baisse importante ou prolongée de leur juste valeur en-deçà de leur coût), le montant de la perte est comptabilisé en résultat de la période. Cette perte ne peut faire l'objet d'une reprise en résultat lors des exercices ultérieurs.

## 2.9 – Autres actifs financiers

Les prêts et placements long terme sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés au coût amorti suivant la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet d'une dépréciation, comptabilisée en résultat, s'il existe une indication objective de perte de valeur.

## 2.10 – Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du "premier entré, premier sorti" et leur valeur comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Ils sont comptabilisés à la plus faible des valeurs entre cette évaluation et leur valeur nette de réalisation.

## 2.11 – Créances clients

Les créances clients sont évaluées lors de leur comptabilisation initiale à la juste valeur, puis comptabilisées au coût amorti. Des pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur.

## 2.12 – Subventions d'investissement

Les subventions publiques sont comptabilisées dans le compte de résultat, sur une base systématique sur les périodes nécessaires pour les rattacher aux coûts liés qu'elles sont censées compenser et sont présentées dans la ligne "autres produits". Les subventions liées à des actifs sont présentées au bilan en produits différés.

## 2.13 – Impôts différés

Les impôts différés sont déterminés sur la base des différences temporaires résultant de la différence entre la valeur comptable des actifs ou passifs et leur valeur fiscale suivant le principe de la conception étendue et la méthode du report variable. Les actifs nets d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable de les récupérer au cours des prochaines années.

Les actifs et passifs d'impôt ne sont pas actualisés et la charge d'impôt courant et différé est calculée à partir du taux effectif d'impôt pour chaque entité ou sous-groupe fiscal.

## 2.14 – Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle résultant d'un fait générateur passé qui entraînera probablement une sortie d'avantages économiques pouvant être raisonnablement estimée. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, et est actualisé lorsque l'effet est significatif.

Les principales provisions du Groupe concernent les coûts de réhabilitation de site et de suivi trentenaire et des risques et litiges divers.

Les provisions pour réhabilitation de site et suivi trentenaire comprennent les provisions relatives à l'obligation légale, réglementaire ou contractuelle de remises en état des Centres de Suivi des Déchets Ultimes (CSDU). Ce poste intègre en outre les provisions relatives aux obligations de suivi à long terme de ces sites. Ces provisions sont calculées site par site et sont constituées pendant la durée de leur exploitation. Pour la détermination des coûts estimés, il est fait référence au montant des garanties financières définies dans les arrêtés préfectoraux et aux tonnes totales admissibles sur chaque site. Un coût unitaire à la tonne est alors défini.

Pour la remise en état de site, la provision est comptabilisée en totalité dès l'ouverture du site ; elle a pour contrepartie la création d'un actif immobilisé amorti sur la durée d'exploitation du site.

Pour le suivi trentenaire, la provision est dotée chaque année en fonction des tonnages admis sur chaque site, elle est reprise pendant la période de suivi.

Les coûts qui devront être engagés lors de la fermeture du site ou pendant la période de suivi à long terme (d'une durée de trente ans au sein de l'Union Européenne) font l'objet d'une actualisation au taux de 4,6 %.

Les provisions pour risques et litiges divers sont constituées en tenant compte des hypothèses les plus probables afférentes aux litiges de toutes natures que le Groupe Pizzorno Environnement rencontre dans la conduite de ses affaires.

## 2.15 – Avantages du personnel

Les avantages du personnel postérieurs à l'emploi concernent uniquement les engagements du Groupe en matière d'indemnités de fin de carrière, les paiements aux régimes de prestations de retraite à cotisations définies étant comptabilisés en charge lorsqu'ils sont dus.

Le coût des engagements en matière d'indemnité de fin de carrière est déterminé selon la méthode des unités de crédit projetées, avec des évaluations actuarielles qui ont lieu à chaque date de clôture. Les gains et pertes actuariels qui excèdent 10 % du montant le plus élevé entre la valeur actualisée de l'obligation du Groupe au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime, sont comptabilisés selon un mode linéaire sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ce régime. Le coût des services passés est comptabilisé selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

Dans le cadre de la norme IAS19, la société a pris la décision de passer en résultats les écarts actuariels sur les avantages au personnel.

Le montant comptabilisé au titre des indemnités de fin de carrière représente la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies ajustée des gains et pertes actuariels non comptabilisés et des coûts des services passés non comptabilisés. Il a été calculé en prenant en considération :

- ↳ Un taux de turn-over déterminé sur la base des données historiques dont dispose le Groupe (taux variant de 0 % pour les plus de 55 ans et 16 % pour les salariés ayant entre 18 et 20 ans),
- ↳ Un taux de revalorisation des salaires uniforme de 2,5 %,
- ↳ Un taux d'actualisation de 5,25 %,
- ↳ Un départ à la retraite des salariés à 62 ans à l'initiative du salarié afin de se conformer aux données historiques dont dispose le Groupe.

## 2.16 – Contrats de location financement

Les contrats de location sont classés en contrats de location financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple.

Par ailleurs, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur, déterminés au commencement du contrat de location. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue des contrats de location financement. Les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette, de manière à obtenir un taux d'intérêt

périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont comptabilisées dans le résultat.

## 2.17 - Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

## 2.18 - Passifs financiers

Les prêts bancaires et les découverts portant intérêts sont comptabilisés initialement à la juste valeur et ensuite évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les différences entre les montants reçus (nets des coûts directs d'émission) et les montants dus lors du règlement ou du remboursement sont amorties en résultat sur la durée de l'emprunt selon cette méthode.

## 2.19 - Instruments dérivés et comptabilité de couverture

Le Groupe n'utilise pas d'instruments dérivés courants ou non courants et il n'est pas exposé à des risques financiers de change sur les cours des monnaies étrangères et sur les taux d'intérêt.

## 2.20 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Cette rubrique comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les autres placements à court terme très liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de liquidités. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans les "Emprunts à court terme".

## 2.21 - Comptabilisation des produits

La comptabilisation des produits liés à la vente de biens ou de services est constatée en produits des activités ordinaires.

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises commerciales ou rabais et des taxes relatives aux ventes. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés comme suit :

- ↳ Les ventes de biens sont comptabilisées lors de la livraison des biens et du transfert du titre de propriété,
- ↳ Les transactions impliquant des prestations de services sont comptabilisées sur la période au cours de laquelle les services sont rendus,
- ↳ Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif,
- ↳ Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire à percevoir le paiement est établi.

Les montants perçus au titre des activités de mandat du Groupe sont enregistrés en net des charges induites par ces mêmes activités ; c'est ainsi que les produits des activités ordinaires excluent la taxe générale sur les activités polluantes collectée auprès des clients et intégralement reversée aux douanes.

## 2.22 - Impôt sur les résultats

L'impôt dans les comptes au 31 décembre 2007 a été calculé selon les modalités suivantes :

- ↳ Détermination du résultat fiscal "théorique" pour chaque entité au 31 décembre 2007,
- ↳ Prise en compte des réintégrations et déductions fiscales suivants les pays,
- ↳ Prise en compte des actifs et passifs d'impôt différé,
- ↳ Détermination de l'impôt pour chaque entité pour l'exercice en cours.

Par ailleurs, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, le Groupe a opté pour le régime d'intégration fiscale. Sont incluses dans le champ d'application de ce régime toutes les sociétés commerciales détenues directement ou indirectement au moins à 95 % par Groupe Pizzorno Environnement.

Les charges d'impôt sont supportées par les filiales intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale.

Pour le Groupe Pizzorno Environnement, la charge d'impôt se caractérise par son impôt et le boni ou mali d'intégration correspondant à la différence entre le montant de la charge d'impôt du Groupe et le montant de la charge d'impôt que le Groupe Pizzorno Environnement supporte en l'absence d'intégration fiscale.

## 2.23 - Résultat par action

Le résultat net par action présenté au pied du compte de résultat correspond, conformément à la norme IAS 33, au rapport entre, d'une part le "résultat net - part du Groupe" et, d'autre part le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de la société Groupe Pizzorno Environnement au cours de l'exercice.

Par ailleurs, la société ne disposant pas d'investissements dilutifs, le résultat net dilué par action est égal au résultat net par action.

## 2.24 - Actifs courants / non courants et passifs courants / non courants

Les actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivants la clôture, sont classés en "actifs courants", de même que les actifs détenus dans le but d'être cédés, la trésorerie ou les équivalents de trésorerie.

Tous les autres actifs sont classés en "actifs non courants".

Les passifs devant être réalisés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivants la clôture sont classés en "passifs courants".

Tous les autres passifs sont classés en "passifs non courants", notamment les passifs d'impôts différés et la quote-part à plus d'un an des emprunts et autres passifs financiers.

### 3 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

#### 3.1 - Société Mère

Groupe Pizzorno Environnement  
Société Anonyme au capital de 21 416 000 €  
109, rue Jean Aicard  
83300 Draguignan  
RCS Draguignan 429 574 395 (2000 B 33)

#### 3.2 - Filiales consolidées

Dénomination	N° Siren	% Intérêt	% Contrôle	Mode d'intégration
Dragui-Transport	Draguignan 722 850 070	95,65 %	100 %	IG
Roger Gosselin	Mannevillette 424 656 502	100 %	100 %	IG
Sci foncière de la Mole	Draguignan 490 920 634	47,82%	50 %	IG
Samnet	Saint-Ambroix 302 221 403	96,27 %	100 %	IG
Segedema	Rabat (Maroc)	96,44 %	100 %	IG
Selfema	Draguignan 323 592 295	96,14 %	100 %	IG
Sem porte du Var environnement	Saint Maximin 493 636 054	48,08 %	50 %	ME
Nicolin Sgea Sep	Draguignan	48,45 %	50 %	IP
Sgea	Draguignan 324 667 211	96,89 %	100 %	IG
Sma	Draguignan 683 780 186	91,30 %	100 %	IG
Sovatram	Draguignan 739 502 797	96,27 %	100 %	IG
Sud Invest. Environnement	Draguignan 418 742 086	96,40 %	100 %	IG
Teodem	Rabat (Maroc)	97,55 %	100 %	IG
Pizzorno Environnement Tunisie	Tunis (Tunisie)	98,45 %	100 %	IG

Les sociétés Roger Gosselin et Teodem sont entrées dans le périmètre au cours du deuxième semestre de l'exercice 2007 (cf note 1.2).

#### 3.3 - Participations non consolidées

Certaines participations ont été exclues du périmètre de consolidation parce qu'il s'agit d'entreprises en sommeil ou sur lesquelles le Groupe n'exerce aucune influence notable.

Sociétés	% capital détenu	Quote-part capitaux propres	Résultat Exercice 2007	Valeur des titres
SCI du Balançan	16,66	32	192	174 (1)
SA Scann	5			15 (2)
Z ET P à Abu Dhabi	49	Société non active		25
<b>Total</b>				<b>214</b>

(1) La valeur des titres est justifiée par la valeur des terrains  
(2) Les titres de la SA SCANN sont dépréciés à 100 %

### 4 - NOTES EXPLICATIVES SUR LES COMPTES

#### 4.1 - Notes sur le bilan

##### 4.1.1 - Goodwill

Sociétés détentrices	Sociétés détenues	Goodwill 31/12/06	Augmentation	Diminution	Goodwill 31/12/07
Gpe	Dragui-Transport	5 948			5 948
Gpe	Gosselin (1)		3 797		3 797
Gpe	Sgea	134			134
Gpe	Sovatram	280			280
Dt	Sgea	4			4
Sgea	Sma	110			110
Sgea	Selfema	45			45
Sovatram	Sma	12			12
		<b>6 533</b>	<b>3 797</b>		<b>10 330</b>
Dt		395			395
Dt		311			311
Sgea		96			96
Samnet		28			28
		<b>830</b>			<b>830</b>
<b>Total goodwill</b>		<b>7 364</b>	<b>3 797</b>		<b>11 161</b>

(1) Acquisition de la société Roger Gosselin

La société Groupe Pizzorno Environnement a acquis 100 % des titres de la société Roger Gosselin le 01/07/2007.

Cette opération a été comptabilisée suivant la méthode de l'acquisition définie par IFRS3. Le contrat d'acquisition prévoit le versement de compléments de prix, conditionné par l'atteinte d'un certain nombre d'objectifs.

Le chiffre d'affaires et le résultat réalisés par la société Roger Gosselin sur l'exercice 2007 complet, sont respectivement de 10 046 K€ et 1 134 K€.

Calcul du goodwill	
Prix d'acquisition des titres	4 300
Compléments de prix d'acquisition des titres (*)	1 534
Frais d'acquisition	78
<b>Total des coûts d'acquisition des titres</b>	<b>5 912</b>
Juste valeur des actifs acquis	2 115
<b>Goodwill</b>	<b>3 797</b>

(\*) le montant des compléments de prix que la société Groupe Pizzorno Environnement pourrait avoir à payer est estimé à 1 534 K€ au 31 décembre 2007.

Les actifs acquis se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	Juste valeur	Valeur comptable avant acquisition
Actifs immobilisés	2 464	309
Stocks	26	26
Créances d'exploitation	3 943	3 943
Provisions et dettes d'exploitation	- 5 035	- 3 468
Trésorerie	717	717
<b>Actifs acquis</b>	<b>2 115</b>	<b>1 527</b>

#### 4.1.2 - Immobilisations corporelles

Rubriques	31/12/06	Acquisitions	Cessions	Variation périmètre	Autres (*)	31/12/07
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Terrains	2 804			9		2 813
Constructions	23 135	12 390	- 297	116	279	35 623
Installations techniques	10 389	4 652	- 962	604	- 122	14 561
Autres immobilisations corporelles	58 199	15 336	- 3 984	2 898	- 194	72 255
Immobilisations en cours	14 312	2 572	- 671		- 8 418	7 795
Avances et acomptes	215					215
<b>Total valeur brute</b>	<b>109 054</b>	<b>34 950</b>	<b>- 5 914</b>	<b>3 627</b>	<b>- 8 455</b>	<b>133 262</b>
<b>Amortissements</b>						
Constructions et terrains	15 650	4 720	- 211	71		20 230
Installations techniques	6 741	1 595	- 947	218	67	7 674
Autres immob. corporelles.	37 985	7 162	- 3 445	878	- 117	42 463
<b>Total amortissements</b>	<b>60 376</b>	<b>13 477</b>	<b>- 4 603</b>	<b>1 167</b>	<b>- 50</b>	<b>70 367</b>
<b>Total net</b>	<b>48 678</b>					<b>62 895</b>

(\*) Principalement reclassements de poste à poste

#### 4.1.3 - Immobilisations incorporelles

Rubriques	31/12/06	Acquisitions	Cessions	Variation périmètre	Autres	31/12/07
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Concessions, brevets, marques	209	39		1		249
Droit au bail	23					23
Autres	4	13				17
<b>Total valeur brute</b>	<b>236</b>	<b>52</b>		<b>1</b>		<b>289</b>
<b>Amortissements</b>						
Concessions, brevets, marques	100	43		1		144
Autres	5					5
<b>Total amortissements</b>	<b>105</b>	<b>43</b>		<b>1</b>		<b>149</b>
<b>Total net</b>	<b>131</b>					<b>140</b>

#### 4.1.4 - Participations mises en équivalence

Ce poste enregistre la part du Groupe dans les capitaux propres des entreprises associées.

Le solde du poste est constitué par la participation acquise par le Groupe en 2006 dans une entreprise associée (société Sem porte du Var environnement).

#### 4.1.5 - Titres disponibles à la vente

Il s'agit :

	31/12/2007			31/12/2006
	Brut	Provision	Net	Net
SCI du Balançan	174		174	174 <sup>(1)</sup>
SA Scann	15	15	0	0
Z et P à Abu Dhabi	25		25	25
Autres	1		1	1
<b>Total</b>	<b>215</b>	<b>15</b>	<b>200</b>	<b>200</b>
Créances rattachées à des participations				
Autres	9		9	7
<b>Total</b>	<b>9</b>		<b>9</b>	<b>7</b>
<b>Total</b>	<b>224</b>	<b>15</b>	<b>209</b>	<b>207</b>

(1) La valeur des titres est justifiée par la valeur des terrains

#### 4.1.6 - Autres actifs (courants et non courants)

(En milliers d'euros)	Décembre 2007		Décembre 2006	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Prêts	4		7	
Dépôts de garantie et cautionnements	660		587	
Créances diverses nettes de dépréciation	68	1 037	220	1 038
Charges constatées d'avance		553		691
<b>Total</b>	<b>732</b>	<b>1 590</b>	<b>814</b>	<b>1 729</b>

Les actifs non courants correspondent à la part à plus d'un an des actifs.

#### 4.1.7 - Stocks et en-cours

Ventilation de la valeur nette comptable des stocks par catégorie (IAS 2.36) :

(En milliers d'euros)	Décembre 2007	Décembre 2006
Matières premières	587	273
Production de biens	58	96
Marchandises	13	21
<b>Total</b>	<b>658</b>	<b>390</b>

#### 4.1.8 - Trésorerie et équivalent de trésorerie

(En milliers d'euros)	Décembre 2007	Décembre 2006
- Sicav monétaires	9 631	11 469
- Comptes à terme	2 657	1 904
Valeurs mobilières de placement	12 288	13 373
Disponibilités	11 919	5 488
<b>Total</b>	<b>24 208</b>	<b>18 861</b>



## 4.1.9 - Emprunts et dettes financières à long terme

(En milliers d'euros)	Décembre 2007		Décembre 2006	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants
<b>Emprunts auprès des établissements de crédit</b>				
- Échéances - 1 an		8 204		5 227
- Échéances de 1 à 5 ans	17 428		10 855	
- Échéances + 5 ans	3 761		3 650	
<b>Location financement</b>				
- Échéances - 1 an		6 581		4 824
- Échéances de 1 à 5 ans	13 798		9 184	
- Échéances + 5 ans	19		1	
<b>Autres dettes financières</b>				
- Échéances - 1 an		529		368
- Échéances de 1 à 5 ans	1 044		760	
- Échéances + 5 ans				
<b>Total</b>	<b>36 050</b>	<b>15 314</b>	<b>24 450</b>	<b>10 419</b>

L'exposition du Groupe aux fluctuations des taux d'intérêts résulte des données suivantes :

- ↳ 85 % des emprunts sont à taux fixes compris entre 4 et 6 %,
- ↳ Les contrats de location financement sont dans leur grande majorité à taux fixes compris entre 4,5 et 7 %,
- ↳ 87 % des emprunts liés aux activités marocaines sont à taux fixes compris entre 7 et 9 %.

## 4.1.10 - Contrats de location financement

Immobilisations concernées	Valeur brute 12/2007	Amortissement	Valeur nette 12/2007	Redevances restant à payer 12/2007
Autres immob. corporelles	51 003	28 354	22 649	22 601

## 4.1.11 - Impôts différés actifs et passifs

Ces postes concernent les impôts différés dont la ventilation par nature est la suivante (en milliers d'euros) :

Catégories	2007		2006	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
<b>Différences temporaires :</b>				
- Organic	75		60	
- Participation des salariés	96		190	
- Provisions non déductibles	308		209	
- Provisions non constatées en social	103		117	
- Produits taxés d'avance	28		71	
- Divers			2	
<b>Total</b>	<b>610</b>		<b>649</b>	
Annulation provisions réglementées		186		76
Location - financement		765	29	206
Evaluation d'actif à la juste valeur		320	-	249
Provisions suivi trentenaire		591		555
Cessions immo. Intra-groupe		73		69
Indemnités fin de carrière	530		456	
Report fiscaux déficitaires			3	
<b>Total</b>	<b>1 140</b>	<b>1 935</b>	<b>1 137</b>	<b>1 155</b>
Compensation ID actifs et passifs par entité	- 789	- 789	- 656	- 656
<b>Total</b>	<b>351</b>	<b>1 146</b>	<b>481</b>	<b>499</b>

#### 4.1.12 - Provisions

(En milliers d'euros)	2006	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Variation périmètre	Autres	2007
<b>Long terme</b>							
Autres provisions	-	180					180
Provisions pour remise en état sites	1 746	24					1 770
Provision suivi trentenaire	2 647	141		- 550		- 189	2 049
<b>Total long terme</b>	<b>4 393</b>	<b>345</b>		<b>- 550</b>		<b>- 189</b>	<b>3 999</b>
<b>Court terme</b>							
Provisions risques sociaux	579	321	- 448				452
Provisions risques divers	45	- 66	- 37		75		17
Provision suivi trentenaire	93					189	282
<b>Total court terme</b>	<b>717</b>	<b>255</b>	<b>- 485</b>		<b>75</b>	<b>189</b>	<b>751</b>

La part à court terme des provisions correspond à la partie à moins d'un an.  
La colonne autres correspond au reclassement des provisions à court terme.

## 4.1.13 - Avantages postérieurs à l'emploi

Le seul avantage postérieur à l'emploi dont bénéficient les salariés du Groupe (en France) correspond aux versements d'indemnités de fin de carrière. Le calcul ne concerne ni les sociétés étrangères ni la société Roger Gosselin pour laquelle la charge est déjà couverte par une assurance.

Le calcul des indemnités de fin de carrière est résumé dans le tableau ci-dessous (en milliers d'euros) :

<b>Evolution de l'engagement</b>	
Engagement au 01/01/2007	- 1 708
Charge d'intérêt	- 77
Coût des services rendus	- 173
Pertes et gains actuariels	5
Cotisations versées par les salariés	-
Prestations payées	50
Acquisition	-
Cession	-
Modification du régime	-
Transfert intra-groupe	-
Réduction du régime	-
Liquidation du régime Autres	-
Ecart de change	-
<b>Engagement au 31/12/2007</b>	<b>- 1 903</b>
<b>Charge de l'exercice</b>	
Coût des services rendus	- 173
Charge d'intérêt	- 77
Rendement attendu des actifs	-
Amortissement des services passés	- 20
Amortissement des pertes et gains actuariels Gains/pertes de liquidation	- 2
Gains/pertes de réduction	-
Ajustement lié à la non reconnaissance d'un surplus	-
<b>Charge/Produit de retraite de l'exercice</b>	<b>- 272</b>
<b>Evolution de la provision</b>	
Provision au 01/01/2007	- 1 368
Charge de l'exercice	- 272
Prestations payées par l'employeur	50
Cotisation au fonds versée par l'employeur	-
Autres ajustements (acquisition, cession, ...)	-
Ecart de change	-
Transfert intra-groupe	-
<b>Provision au 31/12/2007</b>	<b>- 1 590</b>
<b>Réconciliation de l'engagement net et de la provision</b>	
Engagement net	- 1 903
Pertes/gains actuariels non reconnus	112
Services passés non reconnus	201
Ajustement lié à la limite de la reconnaissance d'un surplus	-
<b>Provision au 31/12/2007</b>	<b>- 1 590</b>
Taux d'actualisation 31/12/2007	5,25 %
Taux d'augmentation des salaires	2,5 %
Durée résiduelle d'activité	-
Date d'évaluation	31/12/2007
Nombre de salariés	1 455

#### 4.1.14 - Actifs et passifs d'impôts courants

(En milliers d'euros)	31 décembre 2007		31 décembre 2006	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
- Dettes sociales		13 897		8 983
- Tva	7 648	8 527	7 196	7 941
- Autres impôts et taxes	1 539	1 924	326	1 670
<b>Total</b>	<b>9 187</b>	<b>24 348</b>	<b>7 522</b>	<b>18 594</b>

#### 4.1.15 - Autres passifs courants et non courants

(En milliers d'euros)	31 décembre 2007		31 décembre 2006	
	Non courants	Courants	Non courants	Courant
- Dettes sur immobilisations		3 807		84
- Dettes sociales			519	
- Autres dettes		896		1 118
- Produits constatés d'avance § écarts conversion		- 196	37	45
<b>Total</b>		<b>4 507</b>	<b>556</b>	<b>1 247</b>

Les passifs courants sont à échéances à moins d'un an et les non courants sont à échéances comprises entre un et cinq ans.

#### 4.1.16 - Créances en souffrance et non dépréciées

(En milliers d'euros)	Actifs en souffrance à la date de clôture				Actifs dépréciés nets	Actifs ni dépréciés ni en souffrance	Total
	0 à 6 mois	6 mois à 1 an	Plus d'un an	Total			
Total clients	5 688	402	4 333	10 423	512	26 731	37 666

#### 4.1.17 - Engagements hors bilan

(En milliers d'euros)	31 décembre 2007
<b>Engagements</b>	
- Intérêts restant à payer sur emprunts	3 913
- Pertes actuarielles et services passés non reconnus des indemnités de fin de carrière	313
- Redevances de crédit bail restant à payer excédant les dettes financières de crédit bail comptabilisées en emprunts au passif du bilan	2 052
- Cautions données	92 025
- Autres garanties	308
<b>Total</b>	<b>92 333</b>
<b>Dettes garanties par des sûretés</b>	
- Nantissement de fonds de commerce	8 186
- Nantissement d'actions	470
- Nantissement de marchés	1 409
- Nantissement de matériel et outillage	8 318
- Privilèges de prêteur de deniers	171
- Hypothèques	873
- Délégation d'assurances	1 160
<b>Total</b>	<b>20 587</b>

Par ailleurs, le Groupe loue des terrains, des bureaux, des entrepôts et des matériels dans le cadre de contrats de location simple.

Ces contrats de location ont différentes durées, clauses d'indexation et options de renouvellement.

Le tableau ci-dessous détaille le total des paiements minimums futurs au titre de ces contrats de location :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2007
A moins d'un an	1 839
Entre un et cinq ans	5 654
A plus de cinq ans	4 331
<b>Total</b>	<b>11 824</b>

#### Droit individuel à la formation (DIF)

Le nombre d'heures restant à consommer au 31 décembre 2007, au titre du DIF se monte à 73 885 heures.

## 4.2 - Notes sur le tableau de variation des capitaux propres

### 4.2.1 - Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions composant le capital au début de l'exercice	4 000 000	5,35 €
Actions nouvelles créées pendant l'exercice		
<b>Actions composant le capital au 31 décembre 2007</b>	<b>4 000 000</b>	<b>5,35 €</b>

Toutes les actions composant le capital social sont des actions ordinaires.

### 4.2.2 - Composition des réserves consolidées

(En milliers d'euros)	31/12/2006	Augmentations	Diminutions	31/12/2007
Primes d'émission	4			4
Réserve légale	142	143		285
Report à nouveau <sup>(1)</sup>		1 605		1 605
Autres réserves <sup>(1)</sup>	196			196
	342	1 748		2 090
Réserves consolidées	9 009	2 438		11 447
Ecart de conversion	- 88		- 49	- 137
	<b>9 263</b>	<b>4 186</b>	<b>- 49</b>	<b>13 400</b>

(1) dont montant distribuable au 31/12/2007 : 1 801 K€ (IAS 1.97)

### 4.2.3 - Titres d'autocontrôle

	31/12/2006	Augmentations	Diminutions	31/12/07
Nombre de titres	1 100	10 831		11 931
Valeur (en milliers d'euros)	44			268

### 4.3 - Notes sur le compte de résultat

#### 4.3.1 - Produits des activités ordinaires

(En milliers d'euros)	Décembre 2007	Décembre 2006
Chiffre d'affaires		
- dont ventes de biens	415	461
- dont prestations de services	137 549	115 169
	<b>137 964</b>	<b>115 630</b>
Intérêts		
Redevances		
Dividendes		
<b>Total</b>	<b>137 964</b>	<b>115 630</b>

#### 4.3.2 - Décomposition du chiffre d'affaires

(En milliers d'euros)	Décembre 2007	Décembre 2006
Chiffre d'affaires France	118 807	99 846
Chiffre d'affaires Maroc	17 618	15 784
Chiffre d'affaires Mauritanie	1 539	
<b>Total</b>	<b>137 964</b>	<b>115 630</b>

#### 4.3.3 - Charges de personnel

(En milliers d'euros)	Décembre 2007	Décembre 2006
Salaires	41 292	34 011
Charges sociales	16 176	12 794
Participation des salariés	288	571
Avantages du personnel	145	102
<b>Total</b>	<b>57 901</b>	<b>47 478</b>

#### 4.3.4 - Amortissements, provisions et pertes de valeur

(En milliers d'euros)	Décembre 2007	Décembre 2006
<b>Dotations</b>		
- aux amortissements	13 523	10 957
- aux provisions	397	520
- aux provisions pour pertes de valeur d'actifs	878	329
<b>Total</b>	<b>14 798</b>	<b>11 806</b>
<b>Reprises</b>		
- d'amortissements		
- de provisions	962	1 242
- de provisions pour pertes de valeur d'actifs	450	55
<b>Total</b>	<b>1 412</b>	<b>1 297</b>



#### 4.3.5 - Autres produits et charges courants

(En milliers d'euros)	Décembre 2007	Décembre 2006
Charges de gestion courantes	306	273
Pénalités sur marchés	52	63
Rappels d'impôts et pénalités	355	236
Valeurs nettes comptables des immobilisations cédées	1 311	585
Cessions d'immobilisations	- 1 192	- 458
Quote-part de subvention réintégrée dans les résultats	- 109	- 27
Divers	- 2	- 83
<b>Total</b>	<b>721</b>	<b>589</b>

#### 4.3.6 - Autres produits et charges opérationnels non courants

(En milliers d'euros)	Décembre 2007	Décembre 2006
<b>Divers</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 4.3.7 - Coût de l'endettement financier brut

(En milliers d'euros)	Décembre 2007	Décembre 2006
- Intérêts sur emprunts	1 205	859
- Intérêts sur contrats de location financement	987	919
- Intérêts sur cessions de créances	0	0
- Intérêts et agios bancaires	156	97
- Intérêts divers	164	68
<b>Total de l'endettement financier brut</b>	<b>2 512</b>	<b>1 943</b>

#### 4.3.8 - Décomposition des autres produits et charges financiers

(En milliers d'euros)	Décembre 2007	Décembre 2006
Reprises provisions financières		
Autres produits financiers	33	36
Autres charges financières		
Provisions charges d'actualisation	- 368	- 228
Provisions financières		
Cessions d'immobilisations financières		122
Résultat de change	- 91	2
<b>Total autres produits et charges financiers</b>	<b>- 426</b>	<b>- 68</b>

#### 4.3.9 - Impôts

(En milliers d'euros)	Décembre 2007	Décembre 2006
Impôt exigible	2 299	3 008
Impôt différé	491	227
<b>Total charge d'impôts</b>	<b>2 790</b>	<b>3 235</b>

Le passage de l'impôt théorique aux taux en vigueur, à la charge d'impôt totale pour l'exercice, est justifié par les éléments suivants :

(En milliers d'euros)	
Résultat net consolidé (hors résultat des sociétés mises en équivalence)	4 466
Charge d'impôt effective	2 790
<b>Résultat consolidé avant impôt</b>	<b>7 256</b>
Charge d'impôt théorique (33,333 %)	2 419
Impact des différences de taux (Maroc)	47
Impact des charges définitivement non déductibles	324
Impact des résultats des filiales non consolidées	
	<b>2 790</b>

#### 4.3.10 - Contribution des entreprises au résultat

(En milliers d'euros)	France	Maroc	Mauritanie	Total
Contribution au résultat	3 782	343	49	4 174

#### 4.3.11 - Informations sectorielles

##### 4.3.11.1 - Premier niveau d'information sectorielle - Secteur d'activité

Le Groupe est structuré en 2 principaux secteurs d'activité :

- Le secteur "Traitement" qui comprend l'exploitation d'installations de stockage et de traitement des ordures ménagères et autres résidus urbains, des déchets industriels, boues et machefers, à l'exclusion des activités de traitement liées à des contrats de propreté.
- Le secteur "Propreté" qui comprend l'ensemble des autres activités du Groupe et, plus particulièrement :
  - La collecte, le transport, le tri sélectif et la valorisation des ordures ménagères et autres résidus urbains
  - Le nettoyage urbain
  - L'enlèvement des déchets industriels
  - Les autres activités de diversification : assainissement, nettoyage industriel, compostage, travaux publics etc...

Les résultats par secteurs d'activité pour l'année 2007 sont détaillés ci-après :

	Secteur Propreté	Secteur Traitement	Autres	Consolidé
Chiffre d'affaires externe	120 550	17 414	-	137 964
Résultat opérationnel	4 697	4 938	-	9 635
Résultat financier	- 1 650	- 729		- 2 379
Quote-part dans le résultat des entreprises associées			- 93	- 93
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>3 047</b>	<b>4 209</b>	<b>- 93</b>	<b>7 163</b>
Charge d'impôt sur le résultat				- 2 790
<b>Résultat de l'exercice</b>				<b>4 373</b>

Au 31 décembre 2006, ces mêmes données étaient de :

	Secteur Propreté	Secteur Traitement	Autres	Consolidé
Chiffre d'affaires	96 488	19 142	-	115 630
Résultat opérationnel	4 157	6 417	-	10 574
Résultat financier	- 1 127	- 612		- 1 739
Quote part dans le résultat des entreprises associées				
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>3 030</b>	<b>5 805</b>		<b>8 835</b>
Charge d'impôt sur le résultat				- 3 235
<b>Résultat de l'exercice</b>				<b>5 600</b>

Ces secteurs emploient les actifs suivants :

	Secteur Propreté		Secteur Traitement		Autres		Consolidé	
	12/2007	12/2006	12/2007	12/2006	12/2007	12/2006	12/2007	12/2006
Immobilisations corporelles	44 404	25 926	14 196	18 753	4 294	3 999	62 894	48 678
Goodwill	10 771	6 974	390	390	-	-	11 161	7 364
Immobilisations incorporelles	97	76	32	38	12	17	141	131
Participation entreprises associées	-	-	-	-	51	143	51	143
Titres disponibles à la vente	-	-	-	-	209	208	209	208
<b>Total des actifs employés</b>	<b>55 272</b>	<b>32 976</b>	<b>14 618</b>	<b>19 181</b>	<b>4 566</b>	<b>4 367</b>	<b>74 456</b>	<b>56 524</b>
Immobilisations corporelles	29 024	12 204	5 853	11 612	73	2 113	34 950	25 929
Goodwill	3 797	118	-	-	-	-	3 797	118
Immobilisations incorporelles	50	43	2	-	-	16	52	59
Participation entreprises associées	-	-	-	-	-	143	-	143
Titres disponibles à la vente	-	2	-	-	1	-	1	2
<b>Total des investissements de l'exercice</b>	<b>32 871</b>	<b>12 367</b>	<b>5 855</b>	<b>11 612</b>	<b>74</b>	<b>2 272</b>	<b>38 800</b>	<b>26 251</b>

#### 4.3.11.2 - Deuxième niveau d'information sectorielle - Secteur géographique

L'activité du Groupe est principalement exercée en France avec un développement

sur le Maroc au travers des sociétés Segedema et Teodem, ainsi qu'en Mauritanie par le biais d'une succursale créée au cours de l'exercice au sein de la société Draguitransport.

La répartition géographique du résultat et des actifs employés est la suivante :

	France		International	
	12/2007	12/2006	12/2007	12/2006
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>118 807</b>	<b>99 845</b>	<b>19 157</b>	<b>15 785</b>
Résultat opérationnel	7 986	9 789	1 649	785
Résultat financier	-1 419	-1 311	- 960	-428
Quote part dans le résultat des entreprises associées	-93	-	-	-
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>	<b>6 475</b>	<b>8 478</b>	<b>688</b>	<b>357</b>
Charge d'impôt sur le résultat	-2 507	-3 088	-283	-147
	<b>3 968</b>	<b>5 390</b>	<b>405</b>	<b>210</b>
	12/2007	12/2006	12/2007	12/2006
Actifs immobilisés				
Immobilisations corporelles	50 044	43 066	12 849	5 612
Goodwill	11 161	7 364	-	-
Autres immobilisations incorporelles	138	131	3	-
Participation entreprises associées	51	143	-	-
Titres disponibles à la vente	209	208	-	-
	<b>61 603</b>	<b>50 912</b>	<b>12 852</b>	<b>5 612</b>
<b>Investissements de l'exercice</b>				
Immobilisations corporelles	25 327	25 023	9 623	906
Goodwill	3 797	118	-	-
Autres immobilisations incorporelles	52	59	3	-
Participation entreprises associées	-	143	-	-
Titres disponibles à la vente	-	2	-	-
	<b>29 176</b>	<b>25 345</b>	<b>9 626</b>	<b>906</b>

#### 4.3.11.3 - Information sectorielle – Charges significatives sans contrepartie en trésorerie

	Secteur Propreté	Secteur Traitement	Autres	Consolidé
Dotation aux amortissements	8 022	5 501		13 523
	<b>8 022</b>	<b>5 501</b>	-	<b>13 523</b>

	France		International	
	12/2007	12/2006	12/2007	12/2006
Dotation aux amortissements	11 210	9 367	2 313	1 590
	<b>11 210</b>	<b>9 367</b>	<b>2 313</b>	<b>1 590</b>

#### 4.3.12 - Effectif moyen du personnel

	12/2007	12/2006
Effectif moyen	3 499	2 468

#### 4.4 - Transactions avec les parties liées

Le Groupe est contrôlé par Monsieur Pizzorno Francis qui détient 71,82 % du capital de la société. Le reliquat, soit 28,18 %

du capital, est coté et détenu par un nombre important d'actionnaires.

Les transactions suivantes ont été réalisées avec les parties liées :

##### 4.4.1 - Ventes et achats de services et soldes des créances et dettes :

Parties liées concernées	2007			2006		
	Achats de services	créances	dettes	Achats de services	créances	dettes
- Sci François-Charles Investissements	376	29	28	278	28	34
- Sci de la Nartuby	237	7	15	218	5	14
	<b>613</b>	<b>36</b>	<b>43</b>	<b>496</b>	<b>33</b>	<b>48</b>

Ces SCI sont contrôlées par M. Pizzorno et son Groupe familial.

##### 4.4.2 - Rémunérations des principaux dirigeants :

	2007	2006
Salaires et autres avantages à court terme	677	671
Avantages postérieurs à l'emploi	35	31
<b>Total</b>	<b>712</b>	<b>702</b>

Les personnes concernées par ces rémunérations sont les membres du Conseil d'Administration : Monsieur Pizzorno, Mme Pilar De Via-Carrozza, Madame et Monsieur Devalle.

#### 4.5 - Evénements postérieurs à la clôture

Nous n'avons pas connaissance de faits postérieurs au 31 décembre 2007 susceptibles d'avoir une incidence

significative sur le patrimoine, la situation financière et le résultat opérationnel du Groupe.

## 5 – CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu en 2007.

## 6 – PRINCIPAUX RISQUES AUXQUELS EST CONFRONTÉ LE GROUPE

Les risques et incertitudes auxquels peuvent être confrontées les différentes sociétés composant le Groupe ne sont pas différents de ceux qui ont été présentés en détail dans le document de base émis en juillet 2005 lors de l'introduction en bourse et auquel nous vous invitons à vous reporter.

Compte tenu de la qualité de nos clients (collectivités publiques) et de la pérennité de nos contrats conclus généralement pour plusieurs années, le risque marché est relativement faible. De plus, nos marchés

comportent tous une formule contractuelle de révision de prix automatique généralement deux fois par an qui permet de mettre à l'abri l'entreprise des risques de variation de différents facteurs tels que, notamment, l'énergie (carburant).

En matière juridique, l'année 2007 n'a vu naître aucun litige en matière d'environnement pouvant avoir un effet significatif sur la poursuite de nos activités et/ou sur nos comptes.

En matière de risque industriel, nous n'avons aucune installation de type SEVESO.

Nos risques de change sont très limités puisque nos contrats étrangers en 2007, sont marocains ou mauritaniens, et sont payés en Dirhams ou en Ouguiya non totalement convertibles. Notre chiffre d'affaires au Maroc et en Mauritanie représente, en 2007, 13,89 % de notre chiffre d'affaires total. Nos risques sur actions sont nuls puisque le Groupe ne détient pas d'autres actions que celles des filiales.



# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Groupe Pizzorno

Environnement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.  
Les comptes consolidés ont été arrêtés par

le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants

justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques de remises en état de sites et de suivi trentenaire, tels que décrit en note 2.14 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, et

à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

A chaque clôture, votre société procède à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 2.4 de l'annexe aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce

test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que la note 2.4 donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Draguignan et Marseille, le 15 avril 2008

*Les Commissaires aux Comptes*

**Paul Mortini**  
15, allée d'Azemar  
83300 Draguignan

**Deloitte & Associés**  
**Hugues Desgranges**  
10, place de la Joliette  
Les Docks - Atrium 10.4 - 13002 Marseille



# RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous pré-

sentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

## CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISÉS AU COURS DE L'EXERCICE

En application de l'article L. 225-40 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### Conventions entre votre société et la SCI de la Nartuby

Conformément à l'autorisation donnée par le Conseil d'Administration de Groupe Pizzorno Environnement (GPE) le 31 janvier 2007, la SCI de la Nartuby dont M. Francis Pizzorno est gérant a signé un bail commercial avec GPE pour les locaux 303 boulevard Caussemille à 83300 Draguignan.

Le loyer annuel s'est élevé à 44 000 euros H.T. pour 2007.

### Conventions entre votre société et un administrateur

Conformément à l'autorisation donnée par le Conseil d'Administration de GPE le 13 mars 2007, un accord est intervenu entre GPE et M. Jean Houdouin (Société H.I.F.I.C.) ayant pour objet l'assistance de ce dernier dans le cadre des dossiers de croissance externe.

L'accord prévoit une rémunération horaire de 200 euros H.T. avec un minimum de 30 000 euros H.T.

Le montant des honoraires versés par GPE à M. Jean Houdouin (Société H.I.F.I.C.) pour 2007 est de 30 000 euros H.T.

### Conventions de management fees entre votre société et ses filiales

Conformément à l'autorisation donnée par le Conseil d'Administration le 3 avril 2007, GPE a signé avec ses filiales Dragui-Transport, SGEA, Sovatram, SMA, Selfema et Samnet une convention d'assistance administrative et commerciale pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction. La rémunération de GPE est proportionnelle au chiffre d'affaires de la filiale concernée.

Les montants facturés par GPE à ses filiales sont indiqués, en euros H.T., ci-dessous :

Avec la société Dragui Transport :	1 332 487,71
Avec la société SGEA :	511 655,48
Avec la société SOVATRAM :	363 351,30
Avec la société SMA :	398 338,46
Avec la société SELFEMA :	45 275,96
Avec la société SAMNET :	43 033,10



---

## CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVÉS AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution de la convention et de l'engagement suivant, approuvé au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

### **Convention entre votre société et la SCI Francois Charles**

La SCI Francois Charles dont M. Francis Pizzorno est associé et Mme Magali Devalle est la gérante, a signé le 10 Mai 2004 un bail commercial avec votre société pour les locaux de votre siège social sis à 83300 Draguignan, 109 rue Jean Aicard.

La location des bureaux du siège social s'est élevée à 1 923 euros H.T. pour 2007.

Ce bail commercial a fait l'objet d'un avenant "A" à effet du 1<sup>er</sup> octobre 2005 ayant pour objet de modifier le loyer annuel, correspondant à une extension des locaux.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

# COMPTES SOCIAUX

## I. BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2007 (EN €)

Actif	Brut	Amort. Prov	31/12/2007	31/12/2006
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement	1 747	1 747		
Frais de recherche et développement			11 547	17 606
Concessions, brevets, droit similaire	39 506	27 958		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo. Incorp.				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	90 004	10 165	79 838	79 686
Installations techniques, Mat. Outil.	1 546	638	907	1 216
Autres immobilisations corporelles	312 592	120 564	192 028	193 236
Immobilisations en cours	122 800		122 800	108 888
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées				
Autres participations	13 403 624		13 403 624	9 011 939
Créances rattachées à des particip.				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	751		751	751
<b>TOTAL (I)</b>	<b>13 972 571</b>	<b>161 074</b>	<b>13 811 497</b>	<b>9 413 323</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks</b>				
Matières premières approvisionnement.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & ac. versés/commandes				
<b>Créances</b>				
Clients comptes rattachés	2 589 583		2 589 593	924 600
Autres créances	12 395 979		12 395 979	10 303 027
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	2 996 785	72 987	2 923 797	5 341 414
Disponibilités	1 889 697		1 889 697	496 480
<b>Comptes de régularisations</b>				
Charges constatées d'avance	28 922		28 922	172 844
<b>TOTAL (II)</b>	<b>19 900 969</b>	<b>72 987</b>	<b>19 827 981</b>	<b>17 238 367</b>
Charges à répartir/plus. exer. (III)				
Primes de rembt obligations (IV)				
Écart de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	<b>33 873 541</b>	<b>234 062</b>	<b>33 639 478</b>	<b>26 651 691</b>



Passif	31/12/2007	31/12/2006
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social ou individuel	21 416 000	21 416 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	3 872	3 872
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	284 801	142 465
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	196 162	196 162
Report à nouveau	1 604 382	
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)</b>	<b>3 125 962</b>	<b>2 846 718</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 488	460
<b>TOTAL (I)</b>	<b>26 632 669</b>	<b>24 605 678</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (III)</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 162 678	396 689
Emprunts et dettes financières divers	17 348	9 103
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 103 675	716 888
Dettes fiscales et sociales	638 177	851 356
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		71 975
Autres dettes	2 084 930	
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>7 006 809</b>	<b>2 046 012</b>
Écarts de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	<b>33 639 478</b>	<b>26 651 691</b>

## 2. COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2007 (EN €)

	31/12/2007			31/12/2006
	France	Exportation	Total	
Ventes marchandises Production vendue de biens Prod. vend. de services	7 434 155		7 434 155	2 667 457
<b>Chiffres d'affaires net</b>	<b>7 434 155</b>		<b>7 434 155</b>	<b>2 667 457</b>
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprise /amortis.& Provision transfert de charges Autres produits			6 718 4 525	1 980 5 466 2
<b>Total produits d'exploitation</b>			<b>7 445 399</b>	<b>2 674 904</b>
Achats marchandises Variation stock marchandises Achats matières premières & autres approvisionnements Variation stock matières premières & approvisionnement Autres achats et charges externes Impôt, taxes et versements assimilés Salaires & traitements Charges sociales Dotations aux amortissements sur Immobilisations Dotations aux provisions sur Immobilisations Dotations aux provisions sur Actif circulant Dotations aux provisions Pour risques & charges Autres charges			3 216 6 976 259 129 983 660 503 310 745 71 978 66 505	93 2 825 2 025 973 116 929 452 868 198 535 48 538 60 510
<b>Total charges d'exploitation</b>			<b>8 219 194</b>	<b>2 906 274</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>- 773 795</b>	<b>- 231 368</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée bénéfice transféré Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières & créances Autres intérêts & produits assimilés Reprises sur provisions & transfert de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de v.m.p.			3 181 975 393 556 338 950	2 555 850 266 850 179 784
<b>Total des produits financiers</b>			<b>3 914 481</b>	<b>3 002 484</b>
Dotations financières aux amortissements & Provisions Intérêts & charges assimilés Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de v.m.p.			72 987 115 122	45 266
<b>Total des charges financières</b>			<b>188 110</b>	<b>45 266</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>			<b>3 726 370</b>	<b>2 957 218</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>			<b>2 952 575</b>	<b>2 725 849</b>



	31/12/2007	31/12/2006
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	43 720	4 977
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur Provisions & transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels</b>	<b>43 720</b>	<b>4 977</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	29 669	367
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements & provisions	1 028	460
<b>Total charges exceptionnelles</b>	<b>30 697</b>	<b>828</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>13 022</b>	<b>4 149</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	- 160 365	- 116 719
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>11 403 600</b>	<b>5 682 368</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>8 277 638</b>	<b>2 835 650</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)</b>	<b>3 125 962</b>	<b>2 846 718</b>



## 3. ANNEXES

### FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE ET RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

#### 1 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Suite à l'Assemblée Générale du 5 juin 2007 il a été décidé l'extension de l'objet social de la société lui permettant d'exercer toutes les activités liées à l'environnement.

Acquisition suivant l'actes du 01/06/2007 des titres de la SAS Gosselin au 01/07/2007  
- soit 763 titres au prix de 2 150 000 €  
- et 237 titres au prix de 2 150 000 € à M. Gosselin Christophe accompagnés d'un complément de prix si la société réalise, au

titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2007, un Excédent Brut d'Exploitation supérieur à l'EBE réalisé au titre de l'exercice 2006. Ce complément de prix pourra être calculé en application de la formule suivante :  
CP = 23,70 % X ((4,20 X EBE 2007 - D 2007) - (4,20 x EBE 2006 - D 2006))  
CP est le complément de prix  
D correspond au montant des dettes financières nettes de la société

Suivant le PCG art. 321-10, 332-1 et 332-9 les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes peuvent être rattachés au coût d'acquisition. Le montant de ces frais ainsi rattachés s'élève à 78 496 €. Prise de participation dans la SARL Teodem, constituée par actes le 1/08/2007, pour 74 parts représentant 49,33 % du capital social soit 13 189 €, société exploitant au Maroc.

#### 2 - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- ↳ Continuité de l'exploitation ;
- ↳ Dans le cadre des nouvelles normes, par mesure de simplification : application de la méthode prospective ;
- ↳ Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que le règlement du C.R.C. 99-03 du 29 avril 1999 relatif à la réécriture du plan comptable.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- ↳ Le PCG 1999 approuvé par l'arrêté ministériel du 22 juin 1999 ;
- ↳ La loi N° 83 353 du 30 avril 1983 ;
- ↳ Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- ↳ Les règlements comptables :
  - 2006-06 et 2003-07 sur les passifs,
  - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
  - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

## INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN - ACTIF

### I - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

#### I.1 - Immobilisations incorporelles - Amortissements - Dépréciations

Mouvements des Immobilisations Incorporelles	Début K€	Augmentation	Diminution	Fin K€
Frais de constitution	2	-	-	2
Logiciels et progiciels	39	-	-	39
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>41</b>

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de constitution	linéaire	3 ans
Logiciels et progiciels	linéaire	2 à 5 ans

Mouvements des Amortissements Incorporels	Début K€	Augmentation	Diminution	Fin K€
Frais de constitution	2	-	-	2
Logiciels et progiciels	22	6	-	28
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>30</b>

#### I.2 - Immobilisations corporelles - Amortissements - Dépréciations

Mouvements des Immobilisations Corporelles	Début K€	Augmentation	Diminution	Fin K€
AAI Construction/sol d'autrui	81	9	-	90
Matériel et outillage	2	-	-	2
Installations générales	68	9	-	77
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel et mobilier de bureau	188	47	-	235
Immobilisat. corporelles en cours	109	52	38	123
<b>TOTAL</b>	<b>448</b>	<b>117</b>	<b>38</b>	<b>527</b>

Type d'immobilisations	Mode	Durée
AAI Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 8 ans
. Remise en état du matériel et outillage	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 à 8 ans
. Remise en état du matériel de transport	Linéaire	5 à 8 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Immobilisat. corporelles en cours	Linéaire	Non Amorti

Mouvements des Amortissements Corporels	Début K€	Augmentation	Diminution	Fin K€
AAI Construction/sol d'autrui	1	9	-	10
Installations générales	14	7	-	21
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel et mobilier de bureau	50	50	-	100
<b>TOTAL</b>	<b>65</b>	<b>66</b>	<b>-</b>	<b>131</b>

## 1.3 - Immobilisations financières hors filiales

Mouvements	Début K€	Augmentation	Diminution	Fin K€
Autres titres de participation	144	-	-	144
Prêts	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements	1	-	-	1
<b>TOTAL</b>	<b>145</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>145</b>

Dépréciation	Début K€	Dotations	Reprise	Fin K€
Autres titres de participation	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Ils font l'objet de provision pour dépréciation si leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'usage est déterminée en tenant compte de la quote part de la situation nette et des perspectives de rentabilité.

## 2 - LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau des participations et filiales est présenté en page 71 de la présente annexe.

## 3 - CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur d'enregistrement comptable.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

## 4 - ÉLÉMENTS RELEVANTS DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN ET NOTE CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES - ACTIF

<b>Titres de participation K€</b>		<b>13 258</b>
- SGEA	335	
- PIZZORNO ENVIRONNEMENT TUNISIE	5	
- TEODEM	13	
- GOSSELIN	4 378	
- SOVATRAM	668	
- DRAGUI TRANSPORTS	7 859	
<b>Comptes clients et rattachés K€</b>		<b>872</b>
- Clients	791	
- Factures à établir	81	
<b>Autres créances K€</b>		<b>10 750</b>
- Intérêts C/c Groupe	359	
- Intégration fiscale	1 710	
- C/c SEGEDEMA	274	
- C/c SMA	10	
- C/c TEODEM	1 857	
- C/c DRAGUI TRANSPORTS	3 432	
- C/c SGEA	3 108	
<b>TOTAL</b>		<b>24 880</b>

## 5 - PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES DIFFÉRENTS POSTES D'ACTIF

Nature des postes	Produits à recevoir
Clients et comptes rattachés K€	81
Autres créances d'exploitation K€	402
Disponibilités	1
<b>TOTAL</b>	<b>484</b>

## 6 - CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE - POSTES D'ACTIF

Nature des postes	Charges constatées d'avance
Charges constatées d'avance d'exploitation	27
Charges constatées d'avance sur leasings	2
Charges constatées d'avance sur charges financières	-
- Exceptionnelles	-
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>

## 7 - VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT - POSTE D'ACTIF

Nature des postes	Brut	Provision	Net
Valeurs mobilières de placement OPCVM	2 656	-	2 656
Actions titres auto contrôle	341	73	268
<b>TOTAL</b>	<b>2 997</b>	<b>73</b>	<b>2 924</b>

Les mouvements des opérations en nombre au cours de l'exercice s'établissent ainsi :

Nature des postes	01/01/07	Augmentation	Diminution	31/12/07
Valeurs Mobilières de placement OPCVM				
- Sicav SOGEMONEPLUS	35 000	-	35 000	-
- Sicav FCP UNION CASH	3 210	1 470		4 680
- Sicav FCP UNION EVOLUTION	46	-	46	-
- Sicav NATEXIS SECURITE PLUS	3	-	3	-
- Sicav NATEXIS SECURITE JOUR.	3	-	3	-
- Sicav CE BONIFIES	5	-	5	-
- Sicav CE 3M	-	-	-	-
- Sicav CE 6M	2	-	2	-
- Sicav CE 1M	1	-	-	1
Actions titres auto contrôle				
- ARKEON FINANCE	1 100	39 251	28 420	11 931
<b>TOTAL</b>	<b>39 370</b>	<b>40 721</b>	<b>63 479</b>	<b>16 612</b>

- Les titres auto-contrôle détenus par la S.A. G.P.E. sont destinés à la régulation du cours de bourse.

- Les valeurs mobilières de placement ont été acquises grâce à la trésorerie obtenue dans le cadre de l'introduction en bourse.

- Les valeurs mobilières de placement sont portées à l'actif pour leur valeur d'acquisition, selon les règles et méthodes comptables

- La valorisation des valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2007 est de :

Nature des postes	Brut	Cours au 31/12/2007
Valeurs Mobilières de placement OPCVM	2 656	2 657
Actions titres auto contrôle	341	268
<b>Total</b>	<b>2 997</b>	<b>2 925</b>

## INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN - PASSIF

### 1 - CAPITAUX PROPRES

#### Variation des capitaux propres

L'augmentation des capitaux propres de 2 026 K€ durant l'exercice provient des éléments suivants :

Résultat net de l'exercice	3 126
Distributions de dividendes	- 1 100
Autres réserves	-
Provision réglementée	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 026</b>

Suivant l'article L 225-210 du Code de Commerce, les autres réserves qui s'élèvent à 196 K€, couvrent les titres en auto contrôle détenus pour 340 K€.

#### Composition du capital social

Le capital social au 31 décembre 2007 est composé de 4 000 000 actions de valeur nominale de 5,354 €.

### 2 - IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ

La SA Groupe Pizzorno Environnement est la société mère tête de consolidation.

### 3 - DETTES FINANCIÈRES À PLUS DE DEUX ANS À L'ORIGINE

Mouvements	Début K€	Constitution	Remboursement	Fin K€
- Emprunts auprès des établissements de crédit K€	396	2 150	387	2 159
- Participation des salariés K€	9	8	-	17
<b>TOTAL</b>	<b>405</b>	<b>2 158</b>	<b>387</b>	<b>2 176</b>
Tableau par échéance	Total K€	à 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
- Emprunts et dettes financières K€	2 159	563	1 596	-
- Participation des salariés K€	17	-	17	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 176</b>	<b>563</b>	<b>1 613</b>	<b>-</b>

### 4 - ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RETRAITE

Le Groupe n'est pas concerné par les avantages post-emploi autres que les engagements de retraite et les médailles du travail. L'engagement global concernant les indemnités de fin de carrière a été calculé sur la base des hypothèses suivantes :

↳ Age de départ à la retraite : 62 ans

↳ Départ volontaire

↳ Taux de revalorisation des salaires : 2,50 %

↳ taux d'actualisation : 5,25 %

↳ Table de mortalité :

- Femmes : INSEE 00/02F

- Hommes : INSEE 00/02H

↳ Taux de rotation du personnel :

- 18 à 20 ans 16 %

- 21 à 30 ans 11 %

- 31 à 40 ans 7 %

- 41 à 50 ans 6 %

- 51 à 55 ans 3 %

- 55 ans 0 %

Il s'élève au 31/12/2007 à 9 K€

↳ Engagement au 31/12/2006 6 K€

↳ Evolution de l'exercice 3 K€

↳ Engagement au 31/12/2007 9 K€



## 5 - ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DU DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mars 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, le volume d'heures

de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 219 heures au 31 décembre 2007.

## 6 - ÉLÉMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN ET NOTE CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES - PASSIF

- Emprunts et dettes financières diverses K€ Néant	-	-
- Fournisseurs K€ Fournisseurs	- 1 635	1 635
- Comptes rattachés Fournisseurs K€ Néant	-	-
- Comptes rattachés Clients K€ Avoirs à établir	-	-
<b>TOTAL</b>		<b>1 635</b>

## 7 - CHARGES À PAYER INCLUSES DANS DIFFÉRENTS POSTES DU PASSIF

Nature des postes	Charges à payer K€
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	4
Emprunts et dettes auprès diverses	1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64
Dettes fiscales et sociales	110
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>179</b>



## INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

La SA GPE est intégrée fiscalement d'une part et est tête du Groupe, d'autre part  
La base fiscale d'ensemble des sociétés intégrées s'élève à 4 549 K € l'impôt supporté est de 1 541 K€

↳ L'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration 0 K€  
↳ L'économie d'impôt comptabilisé dans le cadre de l'intégration 160 K€

### 1 - VENTILATION DU CA

- VENTILATION DU CA H.T. K€	7 434
- Refacturation charges	2 771
- Prestations de services	4 663

### 2 - VENTILATION PAR CATÉGORIE DE L'EFFECTIF MOYEN

Personnel salarié	Exercice N	Exercice N-1
- Cadres, agents de maîtrise, techniciens	9	8
- Employés	1	-
- Ouvriers	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>8</b>

### 3 - RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

	Montant N	Montant N -1
Rémunérations allouées aux membres :		
- des organes de direction	(1)	(1)
- des organes d'administration	Néant	Néant
- des organes de surveillance	Néant	Néant

(1) ce renseignement n'est pas fourni car cela reviendrait à indiquer une rémunération individuelle

### 4 - RÉSULTAT FINANCIER

#### Produits financiers

Ils s'élèvent à 3 914 K€ et comprennent, pour l'essentiel :

- Distributions Sovatram	650
- Distributions Dragui Transports	2 432
- Distributions SGEA	100
- Revenus de placements financiers OPCVM	264
- Intérêts sur comptes courants Groupe	394
- Autres produits	74
<b>TOTAL</b>	<b>3 914</b>

#### Charges financières

Elles s'élèvent à 189 € et comprennent, pour l'essentiel :

- Intérêts des Emprunts	63
- Intérêts sur participations des salariés	1
- Pertes liées aux titres autocontrôle	51
- Provision dépréciation sur titres autocontrôle	73
- Charges/revenus de placements	1
<b>TOTAL</b>	<b>189</b>

## 5 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

### Produits exceptionnels

Ils s'élèvent à 44 K€ et comprennent, pour l'essentiel :

- Produits de cessions d'éléments d'actif	
- Autres produits sur opération de gestion	44
<b>TOTAL</b>	<b>44</b>

### Charges exceptionnelles

Elles s'élèvent à 31 K€ et comprennent, pour l'essentiel :

- Charges exceptionnelles diverses	28
- Pénalités	2
- Dotations amortissements dérogatoires	1
<b>TOTAL</b>	<b>31</b>

### Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Total K€	Courant K€	Except. K€
1 - Résultat avant impôts et participations	2 966	2 953	13
2 - Réintégrations	189	189	-
3 - Déductions	3 325	3 325	-
4 - Résultat soumis à l'impôt	- 170	- 183	13
5 - Impôts (après crédit impôt)	-	-	-
6 - Résultat après impôt (1-5)	2 966	2 953	13
7 - Participation	-	-	-
8 - Impôt - Intégration fiscale - Produits	160	160	-
9 - IFA et IS	-	-	-
10- Résultat net (6-7)	3 126	3 113	13

## 6 - CRÉDIT BAIL

Poste du bilan	Coût	Dotations Amort. K€		Valeur
	Entrée K€	Exercice	Cumulées	Nette K€
Autres immobilisations corporelles * (détail en annexe)	84	17	29	55
<b>TOTAL</b>	<b>84</b>	<b>17</b>	<b>29</b>	<b>55</b>

### Engagements de crédit bail

	Redevances payées K€		Redevances restant à payer K€		
	Exercice	Cumulées	A 1 an	de 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Immobilisations corporelles * (détail en annexe)	19	33	19	41	-
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	<b>33</b>	<b>19</b>	<b>41</b>	<b>-</b>

Les locations longues durées sont retraitées au niveau de la consolidation.

## 7 - TRANSFERTS DE CHARGES

Le montant des transferts de charges s'élève à 6 K€ :

- Transferts de charges d'exploitation = avantages en nature	5
- Transferts de charges d'exploitation = remboursements ss	1
- Transferts de charges d'exploitation divers	
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>

## ENGAGEMENTS FINANCIERS

### 1 - EFFETS ESCOMPTÉS NON ECHUS

Néant

### 2 - CAUTIONS BANCAIRES K€

Les cautions ci-dessous détaillées correspondent aux emprunts souscrits par la société ou les sociétés du Groupe, inscrits pour leurs soldes au passif du bilan

<b>Lyonnaise de banque</b>	
- Nantissement des parts sociales	201
- Diverses caution de garantie	2 150
- Délégation assurance individuelle	534
<b>Crédit agricole</b>	
- Nantissement d'actions SA Dragui-Transport	21
- Nantissement d'actions SAS Sovatram	148
<b>Caisse d'épargne</b>	
- Nantissement de parts sociales	100
<b>TOTAL</b>	<b>3 154</b>

### 3 - INTÉRÊTS DES EMPRUNTS K€ 260

### 4 - CRÉDIT BAIL MOBILIER K€ 60

### 5 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

Les créances K€ se décomposent en :

- Créances à un an au plus	15 014
- Créances à plus d'un an	1
<b>TOTAL</b>	<b>15 015</b>

Les dettes K€ se décomposent en :

- Dettes à un an au plus	5 393
- Dettes de un à cinq ans au plus	1 596
- Dettes de plus de cinq ans	17
<b>TOTAL</b>	<b>7 006</b>

### 6 - CRÉANCES ET DETTES D'IMPÔTS DIFFÉRÉS OU LATENTS

Créances d'impôts K€	Assiette K€	Taux	Montant K€
Provisions et charges non déductibles l'année de comptabilisation à déduire ultérieurement			
- Frais à payer et provision	12	33,33	4
- Participation des salaires	-	33,33	-
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>		<b>4</b>

### 7 - CAUTIONS ET AVALS DONNÉS

Néant

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

INFORMATIONS FINANCIÈRES	CAPITAL	CAP. PROPRES AVT AFFECT. RÉSULTAT (*)	% DU CAPITAL DÉTENU	VALEUR COMPT TITRES DÉTENUS		MT CAUTIONS & AVALS DONNÉS	CA HT DERN. EX. ÉCOULÉ	RÉSULTAT DERN. EX. CLOS	DIVIDENDES ENCAISSÉS AU COURS EX.
				BRUTE	NETTE				
<b>Participations</b>									
Sem Porte Du Var Envir.	300 010		47,98	143 950	143 950				
<b>Filiales</b>									
Dragui-Transports	153 150	1 314 957	95,64	7 858 747	7 858 747		64 391 325	3 061 787	2 432 375
Sovatram	201 233	2 865 929	17,58	668 474	668 474		20 378 808	2 776 770	649 600
SGEA	76 500	3 400 593	25,00	335 388	335 388		25 503 316	131 581	100 000
Pizzorno Environ. Tunisie	10 000		50,00	5 000	5 000				
Gosselin	37 000	987 089	100,00	4 378 496	4 378 496		10 046 128	1 134 073	
Teodem	26 719	26 719	49,33	13 189	13 189		93 683	- 2 992	

(\*) taux valorisation de la SARL TEODEM au 31/12/2007 : 1 € = 11,22804 dh

# RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES COMPTES ANNUELS - EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société Groupe Pizzorno Environnement, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants

justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants : La note 2 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux modalités d'évaluation des titres de participations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- La sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à

l'occasion de la prise, du changement, de la cessation de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives

aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Draguignan et Marseille, le 15 avril 2008

**Les Commissaires aux Comptes**

**Paul Mortini**  
15, allée d'Azemar  
83300 Draguignan

**Deloitte & Associés**  
**Hugues Desgranges**  
10, place de la Joliette  
Les Docks - Atrium 10.4 - 13002 Marseille

# TEXTE DES RÉSOLUTIONS

## SOU MIS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 10 JUIN 2008

Le projet de texte des résolutions soumis à l'Assemblée Générale des actionnaires est le suivant :

### À TITRE ORDINAIRE

#### PREMIÈRE RÉSOLUTION

(Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2007)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité et la situation de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007 et sur les comptes dudit exercice, du rapport joint du Président du Conseil d'Administration prévu par l'article L.225-37 du Code de Commerce et des rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission au cours de cet exercice, approuve lesdits rapports, les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence de cette approbation, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au cours dudit exercice.

#### DEUXIÈME RÉSOLUTION

(Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité et la situation du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007 et sur les comptes consolidés dudit exercice, et des rapports des Commissaires aux Comptes sur lesdits comptes, approuve lesdits rapports, les comptes consolidés, tels qu'ils ont été présentés, établis conformément aux dispositions des articles L.357-1 et suivants du Code de Commerce, faisant ressortir un bénéfice de 4 174 000 euros.

#### TROISIÈME RÉSOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, constatant que le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2007 s'élève à la somme de 3 125 962 euros, décide d'affecter ce bénéfice comme suit :

- ↳ à raison de 5 % au compte "Réserve Légale" soit un montant de 156 299 euros,
- ↳ à raison de 800 000 euros en distribution aux actionnaires,

↳ et le solde, soit 2 169 663 euros, sur le compte "Report à Nouveau".

Ainsi, chacune des 4 000 000 actions au nominal de 5,354 euros recevra un dividende de 0,2 euro par action. Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux.

L'Assemblée Générale constate que les montants des dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices sociaux et les avoirs fiscaux correspondants étaient les suivants :

Exercice clos le	Dividende brut	Avoir fiscal	Dividende net
31/12/2006	1 100 000 €	0 €	1 100 000 €
31/12/2005	1 000 000 €	0 €	1 000 000 €
31/12/2004	552 420 €	0 €	552 420 €

#### QUATRIÈME RÉSOLUTION

(Conventions visées à l'article L.225-38 et suivants du Code de Commerce)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce, approuve expressément ledit rapport, en chacun de ses termes et ratifie en tant que de besoin, conformément à l'article L.225-42 du Code de Commerce, les conventions qui y sont mentionnées.

#### CINQUIÈME RÉSOLUTION

(Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts)

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, prend acte du fait que les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code se sont élevées à 6 439 euros.

#### SIXIÈME RÉSOLUTION

(Fixation des jetons de présence)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration, décide de fixer à la somme de 66 000 euros le montant global annuel des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale décide que cette allocation sera applicable à l'exercice en cours et maintenue jusqu'à décision contraire.

#### SEPTIÈME RÉSOLUTION

(Renouvellement du mandat de la société Deloitte et Associés en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration, prenant acte du fait que le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de la société Deloitte et Associés prend fin à l'issue de cette assemblée, décide de



le renouveler pour une durée de six (6) exercices sociaux expirant à l'issue de l'Assemblée Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

## HUITIÈME RÉSOLUTION

(Renouvellement du mandat de la société BEAS SARL en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration, prenant acte du fait que le mandat de Commissaire aux Comptes suppléant de la société BEAS SARL prend fin à l'issue de cette assemblée, décide de le renouveler pour une durée de six (6) exercices sociaux expirant à l'issue de l'Assemblée Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

## NEUVIÈME RÉSOLUTION

(Nomination d'un nouvel administrateur de la Société)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration, décide de nommer en qualité d'administrateur, avec effet à compter de ce jour, Monsieur François Léotard, né le 26 mars 1942 à Cannes (06), de nationalité française, demeurant 2448 avenue Henri Giraud, 83600 Fréjus, pour une durée de six (6) exercices sociaux expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

## À TITRE EXTRAORDINAIRE

### ONZIÈME RÉSOLUTION

(Autorisation du Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'émission de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société réservés aux salariés conformément aux dispositions des articles L.225-129-6 et L.225-138-1 et suivants du Code de Commerce, et de l'article L.443-5 du Code du Travail avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers)

### DIXIÈME RÉSOLUTION

(Autorisation au Conseil d'Administration à opérer en bourse sur ses propres actions)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration, décide d'autoriser le Conseil d'Administration, pour une période de douze (12) mois, conformément aux articles L.225-209 et suivants du Code de Commerce, à procéder à l'achat d'actions de la société, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, dans la limite de 3 % du nombre d'actions composant le capital social, soit sur la base du capital actuel 120 000 actions.

L'objectif de cette autorisation consiste à procéder à des opérations en fonction des situations de marché, et à régulariser le cours par intervention systématique en contre tendance sur le marché.

L'Assemblée Générale décide que le montant total des sommes que la société pourra consacrer au rachat de ses actions au cours de cette période sera de 5 000 000 euros. L'acquisition de ces actions ne pourra être effectuée à un prix supérieur à soixante (60) euros, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société, et étant toutefois précisé que ces actions pourront être attribuées gratuitement dans les conditions prévues par la loi.

Les actions pourront être achetées par tous moyens, y compris par voie d'achat de blocs de titres, dans les conditions et limites fixées par les autorités de marché.

L'Assemblée Générale prend acte que cette autorisation permettra à la société d'opérer en bourse ou hors marché sur

ses actions en vue de toute affectation permise ou qui viendrait à être permise par la loi ou la réglementation en vigueur. En particulier, la société pourra utiliser la présente autorisation en vue de :

- ↳ consentir des options d'achat d'actions de la société au profit des membres du personnel salarié (ou de certains d'entre eux) et/ou mandataires sociaux exerçant des fonctions de dirigeant (ou de certains d'entre eux) de la société et des sociétés ou groupements qui lui sont ou lui seront liés dans les conditions définies par les dispositions de l'article L.225-180 du Code de Commerce ;
- ↳ attribuer des actions de la société aux salariés visé à l'alinéa précédent, au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de la société ou d'un plan d'épargne d'entreprise ainsi qu'au titre des opérations visées aux articles L.225-197-1 à L.225-197-3 du Code de Commerce ;
- ↳ conserver les actions de la société qui auront été achetées en vue de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'éventuelles opérations de croissance externe ;
- ↳ assurer la couverture de valeurs mobilières donnant accès au capital social de la société ;
- ↳ assurer l'animation du marché des actions dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI ;
- ↳ procéder à l'annulation des actions acquises.

L'Assemblée Générale décide de déléguer tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour décider la mise en œuvre de ladite autorisation et en fixer les modalités, à l'effet notamment de passer tous ordres en bourse, signer tous actes, conclure tous accords, effectuer toutes déclarations et formalités, notamment auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, et plus généralement faire tout ce qui sera nécessaire.

Sous la condition suspensive de l'adoption de la douzième résolution qui suit (suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires),

Décide d'autoriser le Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, dans la limite d'un nombre total d'actions représentant 3 % du capital social au jour de la décision du Conseil d'Administration, par émission d'actions ou de valeurs mobilières don-

nant accès au capital réservées aux adhérents d'un ou plusieurs plans d'épargne d'entreprise (ou autre plan aux adhérents duquel l'article L.443-5 du Code du Travail permettrait de réserver une augmentation de capital dans des conditions équivalentes) qui seraient mis en place au sein de la société, étant précisé que le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement ou à terme en vertu de la présente délégation ne tient pas compte du montant nominal des actions ordinaires à émettre, le cas échéant, au titre des ajustements effectués pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant droit à des titres de capital de la société ;

Décide que le prix d'émission des actions ou des valeurs mobilières nouvelles donnant accès au capital sera déterminé dans les conditions prévues à l'article L.443-5 du Code du Travail ;

Autorise le Conseil d'Administration à attribuer, à titre gratuit, aux bénéficiaires ci-dessus indiqués, en complément des actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital à souscrire en numéraire, des actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital à émettre ou déjà émises, à titre de substitution de tout ou partie de la décote par rapport au prix de souscription des actions, étant entendu que l'avantage résultant de cette attribution ne pourra excéder les limites légales ou réglementaires en application des articles L.443-5 et L.443-7 du Code du Travail ;

Prend acte que la présente autorisation emporte renonciation des actionnaires à tout droit aux actions ou valeurs mobilières gratuites donnant accès au capital qui seraient émises par application de la présente résolution ;

Décide que les caractéristiques des autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la société seront arrêtées par le Conseil d'Administration dans les conditions fixées par la réglementation ;

Décide que le Conseil d'Administration aura tous pouvoirs pour mettre en œuvre la présente délégation, dans les limites et sous les conditions précisées ci-dessus à l'effet de fixer les conditions d'émission et de souscription, constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent et procéder à la modification corrélative des statuts et notamment :

(i) décider que les émissions pourront avoir lieu directement au profit des bénéficiaires ou par l'intermédiaire d'organismes de placements collectifs de valeurs mobilières ;

(ii) fixer les conditions et modalités des émissions qui seront réalisées en vertu de la présente autorisation et notamment de jouissance, les modalités de libération, le prix de souscription des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital dans les conditions légales ;

(iii) arrêter les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions ;

(iv) fixer le délai accordé aux souscripteurs pour la libération de leurs titres de capital ou de leurs valeurs mobilières donnant accès au capital ;

(v) constater la réalisation de l'augmentation de capital à concurrence du montant des titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital qui seront effectivement souscrits ;

(vi) sur sa seule décision et s'il le juge opportun, imputer les frais des augmentations de capital sur le montant des primes afférentes à ces augmentations et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation ;

(vii) prendre toute mesure pour la réalisation des augmentations de capital, procéder aux formalités consécutives à celles-ci, notamment celles relatives à la cotation des titres créés, et apporter aux statuts les modifications corrélatives à ces augmentations de capital ;

Décide de fixer à dix-huit (18) mois, à compter du jour de la présente assemblée, la durée de validité de la délégation d'émission faisant l'objet de la présente délégation ;

Décide que le Conseil d'Administration pourra déléguer à toute personne habilitée par la loi de décider la réalisation de l'émission, ainsi que celui d'y surseoir, dans les limites et selon les modalités qu'il pourra préalablement fixer.

## DOUZIÈME RÉSOLUTION

(Suppression du droit préférentiel de souscription à l'augmentation de capital réservée aux salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, après avoir pris connaissance des termes du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur la suppression du droit préférentiel de souscription, statuant conformément aux dispositions des articles L.225-135 et L.225-138 du Code de Commerce, décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions à émettre en une ou plusieurs fois par le Conseil d'Administration dans la limite d'un nombre total d'actions représentant 3 % du capital social au jour de la décision du Conseil d'Administration, conformément à la onzième résolution qui précède, et d'en réserver la souscription aux salariés de la société adhérents à un plan d'épargne d'entreprise.

## TREIZIÈME RÉSOLUTION

(Pouvoirs en vue des formalités)

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original des présentes ou à "Annonces et Formalités", à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité et de dépôt auprès du Tribunal de Commerce de Draguignan.

Le Président  
Francis Pizzorno

# Attestation des responsables du rapport financier annuel

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans sa consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Draguignan, le 27 juin 2008

Maria Carrozza  
Directeur Financier

Francis Pizzorno  
Président-Directeur Général



**GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT**  
Siège Social et Direction Générale  
109 rue Jean Aicard - 83300 Draguignan  
Tél. : 04 94 50 50 50 - Fax : 04 94 50 87 59

**SEGEDEMA MAROC**  
Siège Social et Direction Générale Maroc  
61, angle avenue Atlas et rue Oum Errabiat  
Résidence Ismail  
Appartement n°5 AGDAL RABAT - Maroc  
Tél : (037) 68 26 40 - Fax : (037) 77 40 22

[www.pizzorno.com](http://www.pizzorno.com)